



Chers propriétaires de camping-cars,

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouveau camping-car HOBBY et espérons qu'il sera en toute circonstance un bon accompagnateur.

Veuillez lire attentivement ces instructions de service même si vous conduisez depuis longtemps déjà un camping-car. Ceci permet d'éviter des manipulations erronées et des dégâts sur le véhicule et son équipement. La manipulation correcte de tous les détails techniques augmente le confort de conduite et sert à conserver la valeur de votre camping-car.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos accompagnateurs de nombreux voyages reposants et toujours et en tout lieu un bon voyage.

Votre
entreprise de camping-cars HOBBY
Ing. Harald Striewski GmbH

Chapitre 1 : Introduction

1.1	Généralités.....	01-1
1.2	Avant le tout premier voyage.....	01-1
1.3	Caractérisations dans les instructions de service	01-2

Chapitre 2 : Sécurité

2.1	Généralités.....	02-1
2.2	Protection anti-incendie	02-1
2.3	Sécurité de circulation	02-2
2.4	Remarques importantes avant de partir	02-2
2.5	Avant et durant le trajet	02-3
2.6	Conseils pour le voyage	02-5
2.7	Trousse à outils de bord	02-9
2.8	Équipement de secours.....	02-9
2.9	Vitesses maximales	02-11
2.10	Après le trajet.....	02-14

Chapitre 3 : Châssis

3.1	Châssis	03-1
3.2	Chargement	03-1
3.3	Vérins stabilisateurs.....	03-7
3.4	Marchepieds.....	03-8
3.5	Appareils rapportés	03-9

Chapitre 4 : Roues, pneus, freins

4.1	Roues.....	04-1
4.2	Pneus.....	04-1
4.3	Pression des pneus	04-2
4.4	Profondeur de profil.....	04-2
4.5	Jantes	04-3
4.6	Chaînes à neige	04-3
4.7	Changement des roues	04-3
4.8	Kit de dépannage	04-4
4.9	Changement des roues	04-7
4.10	Freins	04-7

Chapitre 5 : Conception extérieure

5.1	Vue d'ensemble des portillons de service et de réservoir.....	05-1
5.2	Aération et sortie d'air	05-3
5.3	Ouverture et fermeture des portes et des portillons.....	05-5
5.4	Rétroviseur extérieur.....	05-9
5.5	Embuage de systèmes de phares	05-9

Chapitre 6 : Installations électriques

6.1	Conseils de sécurité	06-1
6.2	Panneau de contrôle de bord de HOBBY	06-1
6.3	Alimentation en courant.....	06-6
6.4	Fonctionnement de l'unité d'alimentation en courant.....	06-7
6.5	Batterie cellule	06-10

6.6	Protection par fusible de l'installation électrique.....	06-11
6.7	Schémas de connexion intérieure	06-13
6.8	Appareils installés ultérieurement.....	06-29

Chapitre 7 : Conception intérieure

7.1	Ouverture et fermeture de portes et de portillons	07-1
7.2	Fenêtres	07-2
7.3	Structure lanterneaux	07-4
7.4	Toit ouvrant panoramique avec combiné store RemiStar	07-5
7.5	Système occultant pour la cabine de conduite	07-10
7.6	Banquettes et transformation en lit	07-12
7.7	Vue d'ensemble des sièges	07-13
7.8	Vue d'ensemble de la position nuit et jour	07-13
7.9	Conception sièges	07-14
7.10	Conception ceintures de sécurité.....	07-14
7.11	Sièges de la cabine conducteur	07-15

Chapitre 8 : Eau

8.1	Alimentation en eau	08-1
8.2	Chasse d'eau de WC.....	08-4
8.3	Alimentation en eau chaude	08-9

Chapitre 9 : Gaz

9.1	Règles de sécurité générales pour l'utilisation d'installation à gaz liquéfiés	09-1
-----	--	------

9.2	Alimentation en gaz.....	09-3
9.3	Chauffage.....	09-5
9.4	Réfrigérateur	09-7
9.5	Réchaud à gaz	09-7

Chapitre 10 : Accessoires

10.1	Dispositif d'attelage	10-1
------	-----------------------------	------

Chapitre 11 : Maintenance et entretien

11.1	Maintenance	11-1
11.2	Aération.....	11-1
11.3	Entretien.....	11-2
11.4	Exploitation hivernale.....	11-4

Chapitre 12 : Elimination et protection de l'environnement

12.1	Environnement et voyage nomade	12-1
12.2	Reprise du véhicule.....	12-3

Chapitre 13 : Caractéristiques techniques

13.1	Poids selon 92/21/CEE, saison 2007.....	13-1
13.2	Pression des pneus.....	13-2

Index Ix-1

Annexe.....A-1

Chapitre 1: Introduction

Nos camping-cars font l'objet d'un développement constant. Nous vous remercions de votre compréhension: nous nous réservons le droit, en effet, d'effectuer des modifications en rapport avec l'équipement, la forme et la technique. C'est la raison pour laquelle HOBBY décline toute revendication pouvant résulter du contenu de ce mode d'emploi. Ce mode d'emploi décrit les équipements connus et calqués en analogie sur toutes les variantes de base. Il va de soi que toutes les variantes individuelles ne peuvent faire l'objet d'une description détaillée : nous vous remercions de votre compréhension. Pour des questions spéciales en rapport avec l'équipement et la technique, votre concessionnaire est à votre disposition.

1.1 Généralités

Votre camping-car HOBBY a été construit selon l'état actuel de la technique et les règles de sécurité reconnues généralement. Malgré toutes les mesures de précaution prises, le risque de blessure ou d'endommagement du camping-car ne peut être exclu totalement dans le cas où les consignes de sécurité figurant dans les instructions de service ainsi que les avertissement sous forme d'autocollants dans le camping-car ne seraient pas respectés. Utiliser uniquement le camping-car dans un état technique impeccable.

Faire immédiatement réparer par des spécialistes les problèmes techniques qui menacent la sécurité des personnes ou du camping-car.

Faire vérifier et réparer le système de freinage et l'installation au gaz du camping-car uniquement par un service spécialisé. Respecter les intervalles de contrôle et d'inspection prescrites.

1.2 Avant le tout premier voyage

Utilisez le guide suivant non seulement comme manuel de référence, mais familiarisez-vous préalablement avec ce manuel avant de partir.

Remplissez les cartes de garantie des appareils de montage et des accessoires dans les instructions séparées et retournez les cartes de garantie aux fabricants de l'appareil. Ceci préserve votre droit à la garantie pour tous les appareils.



HOBBY vous accorde une garantie de 5 ans pour l'étanchéité du camping-car conformément aux conditions de garantie. A la remise du véhicule, votre concessionnaire vous remettra un carnet de garantie « 5 ans de garantie en ce qui concerne l'étanchéité ».



Attention : En cas de contrôle d'étanchéité non effectué, le droit à la garantie devient caduc pour la garantie d'étanchéité de cinq ans.

Avant la mise en service du véhicule, respecter les conseils suivants:

- **Contrôler la pression des pneus.**
Voir Paragraphe Pression des pneus
- **Charger correctement le véhicule. Là, respecter le poids technique total autorisé.**
Voir Paragraphe Charge
- **Recharger les batteries avant chaque trajet.**
Voir Paragraphes Batterie de démarrage et batterie cellule.
- **En présence de températures extérieures en-dessous de 0°C, chauffer d'abord le véhicule puis remplir l'installation d'eau.**
Voir Paragraphes Alimentation en eau/réservoir d'eau fraîche.
- **Lors du premier trajet, resserrer les écrous de roue après 50 km.**
- **Avant le remplissage de carburant, arrêter les appareils encastrés exploités au gaz.**
- **Ne transporter les bouteilles de gaz que dans les compartiments de bouteille de gaz prévus à cet effet et bien les sangler.**
- **En cas de camping en hiver avec risque de gel, chauffer également le véhicule la nuit.**
Voir Paragraphes Régime hiver/chauffage.
- **Ne pas obturer l'aération et la sortie d'air forcées.**
Voir Paragraphes Fenêtres/Lanterneau/Aération.
- **En cas de non-utilisation du véhicule, vidanger la totalité de l'installation d'eau et laisser les robinets ouverts en position centrale. Ceci permet d'éviter des dégâts dus au gel.**
Voir Paragraphe Vidange de l'installation d'eau.

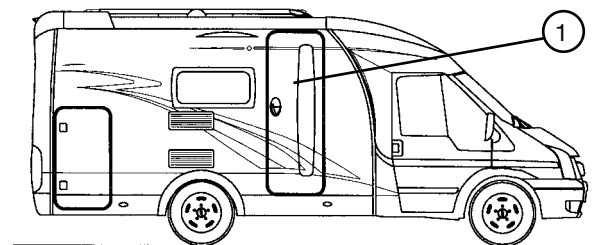
1.3 Caractérisations dans les instructions de service

Ce manuel vous présente la caravane de la manière suivante:

Textes et figures

Les textes qui se rapportent à des figures sont directement apposés près des figures.

Les détails rapportés dans les figures (dans notre cas précis: porte d'entrée) sont caractérisés par des repères (1).



Enumérations

Les énumérations se font sous la forme de points et sont précédées d'un tiret „-“ .

Conseils de manipulation

Les conseils de manipulation se font de même sous forme de points et commencent par un point noir „●“.

Remarques



Les remarques attirent votre attention sur des détails importants qui garantissent un fonctionnement parfait de la caravane et des accessoires. Tenez compte que des équipements différents peuvent entraîner des divergences dans la description de l'appareil.

Conseils d'avertissement



Les conseils d'avertissement attirent votre attention sur des dangers, qui s'ils ne sont pas respectés, peuvent entraîner l'endommagement du matériel ou même des blessures pour les êtres humains.

Conseil pour le respect de l'environnement



Les conseils pour le respect de l'environnement vous présentent diverses possibilités et la manière de réduire les effets nocifs pour l'environnement.

Chapitre 2: Sécurité

2.1 Généralités

- Veiller à une aération suffisante du véhicule. Ne jamais recouvrir les aérations forcées intégrées (lanterneaux à aération forcée ou aérateur de toit). Tenir dégagé l'accès des aérations forcées de la neige et des feuilles mortes – Risque d'étouffement !
- Tenir compte de la hauteur de passage de la porte d'entrée et de la porte conducteur.
- Pour les appareils intégrés (réfrigérateur, chauffage, réchaud, etc.) ainsi que pour le véhicule de base, tenir compte impérativement des instructions de service et des notices d'utilisation respectives.
- Lors du montage d'accessoires ou d'équipements spéciaux, les dimensions, le poids et le comportement routier du camping-car peuvent être modifiés. Les pièces rapportées doivent faire l'objet d'une déclaration.
- N'utiliser que des jantes et des pneus adaptés à votre camping-car. En ce qui concerne les dimensions des pneus ou des jantes, se reporter aux papiers du véhicule.
- Serrer absolument le frein à main lors du stationnement du camping-car.

2.2 Protection anti-incendie

Mesures de précaution pour éviter les incendies

- Ne pas laisser des enfants sans surveillance dans le véhicule.
- Tenir les produits inflammables éloignés des appareils de chauffage et des appareils de cuisson.
- Des modifications sur les systèmes électriques ou de gaz ainsi que sur les appareils intégrés doivent être effectuées uniquement par dans des ateliers agréés.
- Prévoir un extincteur à la porte d'entrée principale.
- Se familiariser avec les conseils apposés sur l'extincteur.
- Prévoir une couverture anti-feu à proximité du réchaud.
- Ne pas encombrer les issues de secours.
- S'informer des prescriptions de sécurité contre le feu en vigueur sur le terrain de camping.

Comportement à adopter en cas d'incendie

- Évacuer immédiatement les passagers du véhicule.
- Fermer les robinets des bouteilles de gaz.
- Couper l'alimentation électrique.
- Donner l'alarme et appeler les pompiers.
- Ne combattre le feu que si ceci est possible sans risque.

2.3 Sécurité de circulation

- Avant chaque départ, contrôler le bon fonctionnement des systèmes de signalisation et d'éclairage, de la direction et des freins.
- Après une longue période d'immobilisation (environ 10 mois), faire vérifier le système de freinage et l'installation au gaz dans un atelier agréé.
- Ouvrir complètement et bloquer les dispositifs occultants du pare-brise et des vitres latérales.
- Il est interdit de se tenir dans la capucine pendant le voyage.
- En hiver, avant chaque départ, le toit devra être déneigé et dégivré.
- Vérifier régulièrement la pression des pneus avant chaque départ. Une pression de pneus erronée peut être la cause d'une usure excessive, endommager les pneus et provoquer une crevaisson.
- N'installer les sièges enfant qu'aux places équipées en usine de ceintures à trois points.
- Avant chaque départ, orienter tous les sièges pivotants dans le sens de marche du véhicule et les fixer. Ne pas tourner les sièges pendant le voyage.

2.4 Remarques importantes avant de partir

Immatriculation

Tout véhicule qui circule sur des rues publiques doit être immatriculé. Il en va de même pour votre nouveau camping-car. Faites-le immatriculer au service d'immatriculation de votre circonscription.

Pour effectuer l'immatriculation du véhicule, vous devez présenter :

- le certificat d'immatriculation du véhicule, partie II
- une attestation de votre assurance
- votre carte d'identité ou une déclaration de domicile
- le cas échéant, une procuration d'immatriculation

Contrôle technique

Selon §29 StvZO, votre camping-car doit faire l'objet d'un contrôle technique tous les deux ans au cours des 72 premiers mois et, ensuite, une fois par an. Ce contrôle technique peut être effectué par un centre de contrôle technique agréé comme le TÜV ou la DEKRA ou encore par un expert-conseil reconnu officiellement.

A chaque contrôle général, vous devez présenter :

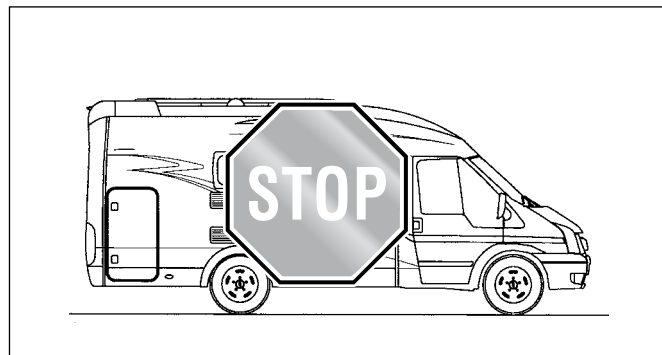
- le certificat d'immatriculation du véhicule partie I (anciennement certificat de propriété du véhicule)
- un certificat de contrôle de gaz d'échappement valable pour l'installation à gaz.



Les modifications sur le véhicule qui relèvent du domaine d'application du StVZO sont soumises à autorisation !



En cas d'autres questions ou toute autre difficulté, votre concessionnaire Hobby se tient à votre disposition !



2.5 Avant et durant le trajet

En tant que propriétaire et conducteur du véhicule, vous êtes responsable de l'état de votre appareil. C'est pourquoi, vous devez respecter les points suivants :

A l'extérieur

Faites un tour autour de votre véhicule et préparez-le comme suit au déplacement :

Préparation du véhicule

- Si les vérins stabilisateurs sont déployés, les rabattre vers le haut.
- Fermer toutes les fenêtres de la cellule ainsi que les lanternes.
- Fermer et protéger les portes d'entrée et les portillons de service de la cellule.

- Fermer le robinet de vidange pour le réservoir d'eaux usées.
- Fermer tous les robinets et les robinets à fermeture rapide des appareils. La seule exception est les radiateurs qui doivent être utilisés pendant le trajet.
- Retirer le cas échéant les câbles électriques sur la prise extérieure.
- Replier éventuellement l'antenne télévision le plus loin possible.
- Le cas échéant, stabiliser la charge sur le toit et la protéger contre un glissement.
- Le cas échéant, stabiliser les vélos et les protéger contre un glissement.
- Le cas échéant, éteindre la lumière de l'auvent.

A l'intérieur

Procéder également à l'intérieur à quelques préparatifs.

Préparer l'intérieur

- Ranger les objets divers et les tasser dans les compartiments.
- Mettre les affaires lourdes en bas.
- Si besoin est, commuter le réfrigérateur sur le fonctionnement 12 V.
- Protéger tous les liquides également dans le réfrigérateur contre un renversement.
- Fixer les bouteilles de gaz.

- Serrer à bloc la sécurité de la table.
- Fermer à fond les portes (également la porte du réfrigérateur), les tiroirs et les portillons.
- Les objets lourds et/ou volumineux (par ex. la TELEV., la radio doivent être sécurisés avant le début du trajet.
- En option, ouvrir à fond le système occultant du dispositif du cockpit disponible et le protéger par une sécurité.



Ne pas surcharger le véhicule ! Respecter impérativement les charges à l'essieu autorisées, le poids total technique autorisé ainsi que la hauteur autorisée, la largeur et la longueur du camping-car.



Apposer de manière bien visible une fiche avec les cotes et les poids importants dans la cellule et dans la cabine de conduite.

Cabine de conduite

Ne pas oublier les points suivants :

- Régler le rétroviseur intérieur et extérieur ainsi que la position du siège.
- Contrôler l'éclairage.

De plus :

- Contrôler la pression des pneus.
- Contrôler les liquides tels que l'huile, l'eau de refroidissement, le liquide de frein et le liquide d'essuie-glace et si besoin est remplir.

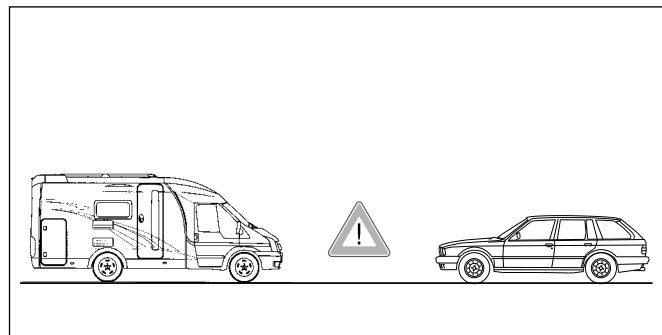


Attention : Ne pas appeler avec un téléphone portable lorsque vous vous trouvez dans une station-essence.

Avant de partir

Avant le départ, s'assurer de pouvoir répondre par „Oui“ aux questions suivantes :

- Est-ce que la boîte de premier secours et le triangle de signalisation sont à bord ?
- Est-ce que l'éclairage (feux arrière, feux de croisement, feux stop et clignotants) sont en ordre ?



2.6 Conseils pour le voyage

Votre camping-car n'est pas une voiture !

Il se comporte dans beaucoup de situations autrement qu'une voiture „normale“. C'est pourquoi veiller à respecter les conseils suivants :

Chargement

La règle suivante s'applique pour le chargement :

- Répartir uniformément. Ranger les objets lourds ou encombrants dans les compartiments de rangement inférieurs !
- Bien attacher la charge sur le toit !
- A l'intérieur, ranger les bagages dans les placards et les coffres de rangement.

- Verrouiller les portes et les portillons.
- Après le chargement, contrôler le le poids total sur une balance officielle.



Les charges à l'essieu et le poids technique total autorisé ne doivent pas être dépassés.

Charge sur le toit (maxi 50 kg)

La hauteur du camping-car peut varier de trajet en trajet en raison de différentes charges sur le toit.

Pour la charge sur le toit :

- Il convient d'ajouter les cotes de la charge sur le toit par rapport à la hauteur du camping-car.
- Dans la cabine de conduite, apposer bien visiblement une notice avec la hauteur totale. Lors de ponts et de passages, tout calcul supplémentaire est superflu.

Freins

Pour le freinage :

- Observer une distance de freinage plus longue, en particulier lors de l'humidité.
- Dans les parcours en descente, ne pas choisir une vitesse plus élevée que pour les parcours en montée.

Manoeuvre

Votre camping-car est beaucoup plus gros qu'une voiture.

Lors de manoeuvres :

- Même si les rétroviseurs extérieurs sont réglés correctement, il existe un angle mort important.
- Lorsque vous vous garez à des endroits dont la visibilité n'est pas très bonne, demander à une personne de vous guider.

Sécurité des passagers

Pendant le trajet :

- Les places assises doivent être occupées par des personnes qui portent la ceinture de sécurité !
- Pendant le trajet, il est interdit de séjourner dans les capucines ou dans les lits.
- Les passagers ne doivent pas se lever et rester attachés !
- Ne pas ouvrir le verrouillage de la porte !
- D'autres personnes ne doivent pas séjourner dans le véhicule!

Conduite

Avant d'effectuer votre premier grand trajet, effectuez un parcours d'essai pour vous familiariser avec votre camping-car en cours de conduite. Apprenez également à conduire en marche arrière.

Lors de la conduite :

- Ne pas sous-estimer la longueur du camping-car.
- Attention lors d'entrées dans les cours et de passages sous les portes-cochères.
- En cas de vent latéral, de verglas ou d'humidité, des mouvements pendulaires peuvent survenir sur le camping-car.
- Adapter la vitesse de conduite aux routes et à la circulation.
- Des trajets en pente longs légèrement en déclivité peuvent être dangereux. Adapter la vitesse dès le début de manière à accélérer si nécessaire sans pour autant mettre en péril les autres conducteurs.
- Attention : ne pas conduire plus vite dans les descentes que dans les montées.
- Le camping-car est susceptible de tomber dans un tourbillon d'air si vous doublez ou si vous êtes dépassé par des camions et des remorques ou des bus. Un léger braquement annule cet effet.

Reculer

Pour reculer :

- Lorsque vous reculez, faites-vous guider.

Conduite en virage

En raison de sa hauteur d'encombrement, un camping-car a plus tendance à verser qu'une voiture.

Pour la conduite en virage :

- Ne pas amorcer trop vite les virages !

Conduite économique

Le moteur de votre camping-car n'est pas conçu pour fonctionner toujours à plein régime.

Pour conduire :

- Ne pas appuyer sur „le champignon“!
- Les derniers 20 km/h jusqu'à la vitesse de pointe coûtent plus de 50 % de carburant !

Faire le plein

Le camping-car comporte un nombre de consommateurs montés avec flamme ouverte.

Faire le plein en hiver :

- Arrêter tous les appareils à gaz (chauffage, réfrigérateur etc.)!
- Eteindre les téléphones portables !
- Ne faire le plein que de diesel.
- Ne pas remplir par mégarde le réservoir d'eau fraîche avec du carburant.

Economie d'énergie en hiver

Vous pouvez économiser très simplement de l'énergie en hiver dans votre espace habitable. Ceci vaut en particulier pour le chauffage en hiver.

Pour économiser de l'énergie :

- Doser correctement la manipulation de l'aération du véhicule ou du clapet de chauffage.
- Dans la cabine de conduite, apposer les nattes d'isolation pour les côtés et le pare-brise (ne font pas partie de la livraison).
- Apposer la natte d'isolation entre la cabine de conduite et l'espace habitable (n'est pas dans la livraison).
- Utiliser les nattes pour fenêtres et les stores à revêtement aluminium. Ceux-ci protègent aussi bien du froid que de l'humidité.
- N'ouvrir si possible que peu et brièvement la porte extérieure.



2.7 Trousse à outils de bord

La trousse à outils de bord se trouve dans le marchepied.

2.8 Equipement de secours

Afin que vous puissiez faire face à un cas d'urgence, gardez toujours à proximité les trois moyens de secours et familiarisez-vous avec ceux-ci.

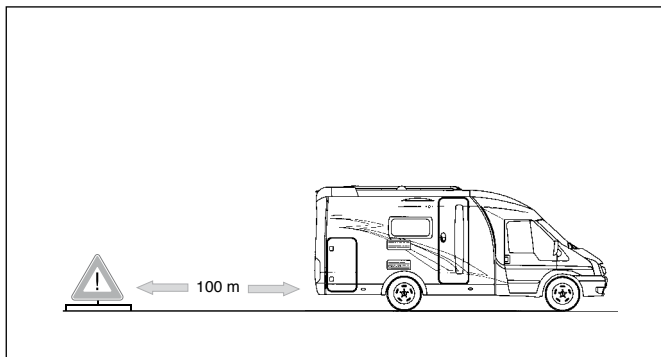
Boîte de premiers secours (équipement de série)

La boîte de premier secours doit toujours être à portée de la main et avoir une place bien définie dans le camping-car. Les pièces qui ont été enlevées de la boîte de premier secours doivent être remplacées immédiatement. Contrôler la date d'expiration régulièrement.

Gilet de signalisation (ne fait pas partie de la livraison)

Nous vous recommandons d'avoir avec vous un gilet de signalisation comportant des bandes rétroréfléchissantes selon la directive EN 471 et de le porter si vous descendez de votre véhicule en pleine route et sur des bandes d'arrêt d'urgence. Le conducteur doit revêtir ce gilet de signalisation lorsque le véhicule est immobilisé

- hors de la ville, sur une route départementale, suite à un accident ou à une panne, à un endroit de la route sans visibilité, en cas de mauvaise visibilité due à des intempéries ou à la nuit tombante ou encore dans des endroits plongés dans l'obscurité ou
- s'il reste en panne sur la bande d'arrêt d'urgence suite à un accident ou à une panne et qu'il doit être sécurisé en plaçant un triangle de signalisation.



Triangle de signalisation (équipement de série)

Le triangle de signalisation doit être aussi à tout moment à portée de la main et avoir une place bien définie dans le camping-car, de préférence le garder avec la boîte de premier secours.

En cas de danger

- Poser le triangle de signalisation au moins 100 m en amont de l'endroit du danger !

Extincteurs (ne font pas partie de la livraison)

Familiarisez-vous avec la manipulation de l'extincteur. Respectez la date de remplissage ! Un contrôle de l'extincteur est nécessaire tous les deux ans.

Mesures de précaution contre le feu

- Ne pas laisser les enfants tout seuls dans le véhicule.
- S'assurer de la situation et de la bonne praticabilité des sorties de secours.
- Garder tous les passages de fuite libres.
- Eloigner tout matériau combustible de tous les appareils de chauffage et de cuisine.
- Prévoir un extincteur sur la porte d'entrée principale.
- Prévoir une couverture à proximité de l'appareil de cuisson.
- Se familiariser avec les conseils apposés sur l'extincteur.
- S'informer des prescriptions de sécurité contre le feu en vigueur sur le terrain de camping.

Lutte contre un incendie

- Evacuer tous les passagers.
- Fermer les valves des réservoirs à gaz.
- Déconnecter l'alimentation électrique.
- Donner l'alarme et appeler les pompiers.
- Ne combattre le feu que si ceci est possible sans risque.

2.9 Vitesses maximales

Ne roulez pas plus vite que la vitesse maximale prescrite dans les pays correspondants !

Le tableau suivant liste les vitesses maximales autorisées pour les camping-cars dans les pays européens.

(Edition 03.01.2000)

Pays	Cote(s)		Poids total autorisé (t)	Vitesse maximale (km/h)		
	Largeur	Longueur		Agglomérations	Hors agglomérations	Autoroutes
Belgique	2,50	12	Jusqu'à 7,5 Au-dessus de 7,5	50	90/120 *1 60/90 *1	120 90
Bulgarie	2,60	11	Jusqu'à 7,5 Au-dessus de 7,5	50	90 70	120 100
Danemark	2,55	12	Jusqu'à 3,5 Au-dessus de 3,5	50	80 70	110 70
Allemagne	2,55	12	Jusqu'à 3,5 3,5 jusqu'à 7,5 Au-dessus de 7,5	50	100 80 60	130 *2 100*19 80
Estonie	2,50	12	Jusqu'à 3,5 Au-dessus de 3,5	50	90 70	110 90
Finlande	2,60	12		50	80 *15	80 *15
France	2,50	12	Jusqu'à 3,5 Au-dessus de 3,5	50	90 *3/110 *1;3 80 *3/100 *1;3	130 *3 110 *3
Grèce	2,50	12		50	110/120 *1	120
Royaume Uni	2,55	12		48	96/112 *1	112
Irlande	2,50	12		48	96/112 *1	112
Islande	2,55	12		50	90 *4	
Italie	2,55	12	Jusqu'à 3,5 Au-dessus de 3,5	50	90/110 *1 80	130 100
Rép. de Yougoslavie	2,50	12	Jusqu'à 3,5 Au-dessus de 3,5	60	80/100 *1 80	100 80
Croatie	2,55	12		50	80/100 *1	130 *18
Lettonie	2,50	12	Jusqu'à 7,5	50	90 *2	90
Lituanie	2,50	12	Jusqu'à 3,5 Au-dessus de 3,5		90 70	110 *9

Pays	Cote(s)		Poids total autorisé (t)	Vitesse maximale (km/h)		
	Largeur	Longueur		Agglomérations	Hors agglomérations	Autoroutes
Rép. de Macédonie	2,50	12		50/60	80	80
Pays-Bas	2,55 *14	12		50	80/100 *1	120
Norvège	2,55	12,4	Jusqu'à 3,5 3,5 jusqu'à 7,5	50	80/90 *1 80	90 80
Autriche	2,55	12	Jusqu'à 3,5 3,5 jusqu'à 7,5	50	100 70	130 *8 80
Pologne	2,50	12	Jusqu'à 2,5 Au-dessus de 2,5	60	90 70	130 70
Portugal	2,55	12	Jusqu'à 3,5 Au-dessus de 3,5	50	90/100 *17 80/90 *17	120 *7 90
Roumanie	2,50	12	Jusqu'à 3,5 Au-dessus de 3,5	50 40	90 60	90 60
Russie	2,50	12		50	90 *10	90 *10
Suède *16	2,60	24	Jusqu'à 3,5 Au-dessus de 3,5	50	70/90 *17 80/90 *1	110 90
Suède	2,60	24	Jusqu'à 3,5 Au-dessus de 3,5	50	70/90 80/90	110 90
Suisse	2,55	12	Jusqu'à 3,5 Au-dessus de 3,5*12	50	80/100 100	120 100
République slovaque	2,50	12	Jusqu'à 3,5 3,5 jusqu'à 6,0	60	90 80	130 80
Slovénie	2,55	12	Jusqu'à 3,5 Au-dessus de 3,5	50	80/100 80	100 80
Espagne	2,55	12		50	80/90/100	100
République Tchèque	2,50	12	Jusqu'à 3,5 Au-dessus de 3,5	50	90 80	130 80
Turquie	2,50	10		50	80	130
Ukraine	2,50	12		60	90	110
Hongrie	2,50	12	Jusqu'à 3,5 Au-dessus de 3,5	50	80/100 70	120 80
Chypre	2,50	16,5		50	80	100

- *1: Sur les voies rapides.
- *2: Vitesse indicative recommandée 130 km/h.
- *3: Lorsqu'il pleut, réduire la vitesse de 10 km/h, sur les autoroutes de 20 km/h.
- *4: Sur les routes non consolidées (cailloux) : 80 km/h.
- *5: Sur les routes avec plus d'une voie de circulation dans les deux sens.
- *6: Sur les routes réservées aux véhicules automobiles.
- *7: Toute personne qui a son permis depuis moins d'un an ne doit pas dépasser les 90 km/h. Les disques correspondants (disponibles dans le bureau du ACP) (Portugal) doivent être apposés de manière visible à l'arrière du véhicule.
- *8: De 22-5 heures, la vitesse autorisée sur les autoroutes est de 110 km/h, exceptions A1 (Salzbourg-Vienne) et A2 (Salzbourg-Villach).
- *9: Jusqu'à 1100 ccm: 70 km/h, jusqu'à 1800 ccm: 80 km/h, au-dessus de 1800 ccm: 90 km/h.
- *10: 70km/h si vous avez le permis depuis moins de 2 ans.
- *11: Les véhicules automobiles en-dessus de 7,5 t PTA doivent être munis d'un tachygraphe selon §57a STVZO (prescriptions de l'arrêté ministériel en vue des véhicules routiers). Toutefois, la question demeure si ceci s'applique à des camping-cars.
- *12: Pour tous les véhicules au-dessus de 3,5t PTA, une redevance sur le trafic des poids lourds doit être payée sur toutes les routes.
- *13: D'après les expériences enregistrées des dernières années, des surlargeurs ou des surlongueurs pour les véhicules allemands n'ont pas fait l'objet de réclamations.
- *14: Sur les routes à grande circulation 2,55 m, sur les routes caractérisées avec „B“ 2,20 m.
- *15: A partir de 1995, les camping-cars autorisés pour la première fois jusqu'à un poids à vide de 1875 kg, ainsi qu'à partir de 1981 les camping-cars autorisés jusqu'à un poids à vide de 1800 kg ne doivent pas dépasser une vitesse maxi de 100 km/h.
- *16: Sur les terrains de camping suédois, un système d'eaux usées fermé est souvent prescrit.
- *17: En conformité avec la signalisation.
- *18: Sur les routes similaires à des autoroutes.
- *19: Sur la base de la 12e prescription d'exception portant sur les prescriptions de l'arrêté ministériel en vue des véhicules routiers (StVO) du 18/03/2005



A cet effet, respectez les pictogrammes de réglementation de la sécurité 253, 273 et 277 selon § 41 STVO.



Pour ce, respectez également § 3, § 7 et § 18 STVO.

2.10 Après le trajet

Choix de la place de stationnement

Pour la place de stationnement :

- Choisir si possible un emplacement horizontal.
- Apprécier si possible l'emplacement quand il fait encore jour.

Sécurité du véhicule

Pour la sécurité du véhicule, il faut :

- Engager une vitesse.
- Serrer le frein à main.
- Si besoin est, sortir les supports du véhicule supplémentaires.
- Event., utiliser des cales de roues (non dans la livraison)



En cas de températures en dessous de 0, serrer légèrement le frein à main et engager une vitesse pour éviter que le frein à main ne gèle !



Lors du pivotement du siège du conducteur, veiller à ce que le frein à main ne soit pas desserré par mégarde.

Commutation des consommateurs

Pour la commutation des consommateurs, il faut :

- Commuter le réfrigérateur de 12 V sur gaz ou 230 V, étant donné que l'alimentation 12 V se déconnecte automatiquement.

Circuit d'eau

Lorsque le véhicule n'est pas chauffé, alors qu'il y a un risque de gel, vidanger totalement le circuit d'eau. Laisser les robinets d'eau ainsi que tous les robinets de purge ouverts afin d'éviter de possibles dommages dus au gel.

L'eau stagnante dans le réservoir d'eau fraîche ou dans les conduites d'eau devient impropre à la consommation au bout d'une période de temps relativement brève. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de bien rincer les conduites d'eau et le réservoir d'eau du véhicule avec plusieurs litres d'eau fraîche, avant toute mise en service du véhicule.

Chapitre 3: Châssis

3.1 Châssis

Les pièces du cadre et les essieux sont des composants du châssis. Aucune modification ne doit être effectuée, étant donné que l'autorisation d'exploitation générale devient caduque !



Toute modification technique est soumise à l'autorisation préalable du fabricant.



Pour tout autre détail, veuillez vous reporter aux instructions de service ci-jointes du véhicule de base.

3.2 Charge



Les charges à l'essieu maximales enregistrées dans les papiers du véhicule ainsi que le poids total autorisé en charge ne doivent pas être dépassés.

Poids du camping-car selon 92/21/EWG



Veuillez observer la définition des masses pour les camping-cars !

Définition des masses (poids) pour les camping-cars

La directive UE 92/21/CEE est valable au niveau européen pour le calcul des masses (poids) et de la charge utile maximale résultant pour les camping-cars.

Les termes utilisés et les bases de calcul sont expliqués ci-après.

1. Poids maximal technique

L'indication du poids maximal technique se fait d'après les définitions données par l'usine des camping-cars de Hobby en collaboration avec le constructeur du véhicule de base. Cette masse a été calculée par le biais de divers calculs et essais détaillés et ne doit en aucun cas être dépassée pour des raisons liées à la technique de sécurité.

2. Poids en ordre de marche estimé

Le poids en ordre de marche estimé correspond à la masse d'un véhicule vide y compris les lubrifiants, les outils, la roue de rechange, (le cas échéant, kit de réparation), le carburant (100%), la batterie supplémentaire de tous les équipements standard montés en usine ainsi que 75 kg pour le conducteur, en plus de l'équipement de base comme gaz, eau, électricité.

3. Equipement de base

L'équipement de base comprend tous les objets d'équipement et les liquides qui sont nécessaires pour l'utilisation fiable et correcte du véhicule. Les masses suivantes en font partie:

	Van
a) Alimentation en gaz liquide	
Nombre de bouteilles de gaz de 11 kg	2
Nombre de bouteilles de gaz de 5kg	-
Poids d'une bouteille en aluminium de 11 kg	5,5
Poids d'une bouteille en acier de 5 kg	-
Poids de remplissage de gaz, bouteille de 11 kg (90 %)	9,9
Poids de remplissage de gaz, bouteille de 5 kg (90 %)	-
Total:	31
b) Liquides	
Réservoir d'eau fraîche 200 l (90 %)	-
Réservoir d'eau fraîche 104 l (90 %)	-
Réservoir d'eau fraîche 100 l (90 %)	90
Équipement de base total:	121

4. Charge utile maximale

La charge utile maximale correspond à la différence entre « le poids maximal technique » et le « poids en ordre de marche estimé ». Cette valeur doit prendre en ligne de compte les poids pour les passagers (charge conventionnelle. 75 kg multipliés par le nombre de places – hormis le conducteur), les équipements supplémentaires et personnels.



Veillez à prêter attention à ce que les poids de tous les objets et personnes présents dans le camping-car soient pris en ligne de compte, par ex. les passagers, l'équipement supplémentaire, l'équipement de base et l'équipement personnel tels que les vêtements, les aliments, les animaux domestiques, les vélos, les planches de surf, et d'autres équipements de sport etc.) soient pris en ligne de compte.



En aucun cas, le poids total autorisé en charge ne doit être dépassé si le camping-car est chargé.

La masse à l'état prêt à la mise en marche comporte une valeur supplémentaire pour les liquides et le gaz etc. (voir équipement de base). Une partie de cette valeur supplémentaire peut être utilisée en tant que charge supplémentaire, si vous voulez par exemple voyager avec des réservoirs d'eau vide ou sans bouteille de gaz.

Poids relatifs à un van Hobby de série

Type	Motorisation	Châssis	Poids maximal technique		Poids en ordre de marche estimé	Charge utile maximale selon EN 1646-2
Van	2,0 TDCi	à plancher plat	3500		2817	683

Pneus et jantes pour véhicule de base – van Hobby

Type	Poids maximal technique (kg)	Charge sur essieu		Dimension des pneus	Liaison de roue	Jantes acier
		av.	ar.			
Van	3500	1665	2250	215/75 R 16 C	5/65/160	5 1/2 J x 16, ET 56

Caractéristiques du van Hobby

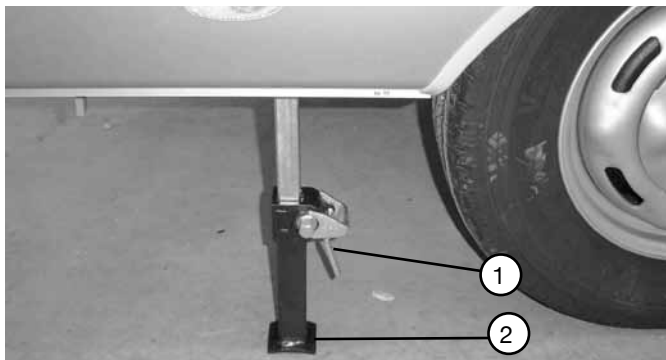
Type	Type de superstructure	Véhicule de base	Autre motorisation	Châssis	Poids maximal technique (kg)	Charge sur av.	Charge sur essieu ar.	Charge remorquée non freinée	Charge remorquée freinée	Poids total du train routier	Taille des pneus	Jantes
Van	Intégré partiellement	Ford Transit FT 350	2,0 TDCi	Plancher plat	3500	1750	2250	750	1000	4500	215/75 R 16 C	5 1/2 J x 16, ET 56

Poids des accessoires, Van

Objet	Poids (kg)
Système d'alarme	1,0
Dispositif d'attelage rigide	15,5
Autoradio avec appareil de navigation et lecteur CD	3,0
Four	16,0
Radio cassette avec 2 haut-parleurs	1,7
Radio-CD	1,6
Lanterneau électrique 600 x 600 REMistar	10,8
Hotte aspirante	1,0
Duomatic L-Plus / Duo Comfort	2,0
Système de navigation (DVD) avec système vidéo de recul	6,1
Tableau de bord en bois précieux (optique bois de racine)	0,5
Porte-vélos pour 2 roues	7,2
Porte-vélos pour 3 roues	8,3
Batterie gel Exide Gel G 80	27,0
Nattes isolantes pour la cabine de conduite	0,5
Climatisation B 1901 (Dometic) (230 V)	31,0
Climatisation B 2000 (Dometic) (230 V)	34,0
Climatisation via moteur du véhicule	20,0
Haut-parleurs (en plus) dans l'habitacle	1,7
Micro-ondes	15,0
Motorisation 2.0 TDCi au lieu de 2.0 TDE (FORD)	10,0
Système de navigation Travel Pilot E1	2,0
Système de parking assisté avec affichage d'avertissement optique	2,0
Préparation radio	1,3
Dispositif occultant cockpit Remifront (plissé)	3,0

Système vidéo de recul avec écran plat	2,0
Système d'antenne parabolique, monté(y compris mât d'antenne 3 kg)	9,8
Installation solaire à 2 modules à 50 W	16,0
Installation solaire à deux modules de 75 W/85 W	18,0
Pare-soleil Omnistor, 300 x 250 cm	21,0
Pare-soleil Omnistor, 350 x 250 cm	25,0
Installation antenne parabolique TELECO avec système de recherche automatique	24,0
Tempomat WAECO pour FORD	1,5
Tapis	6,0 - 11,0
Auvent (Dometic)	0,2
Nettoyage d'eau (Dometic)	3,0
Système d'aspiration central (Dometic)	5,4
Portillon de l'espace rangement extérieur supplémentaire	1,0

Kit FORD Flex :	Climatisation	20,0
	Rétroviseur extérieur, électrique	1,0
	Lève-vitres, électrique	6,0
	Revêtement de roues	6,0
	Système audio 2000	5,0



Replier les vérins stabilisateurs

- Détendre les vérins stabilisateurs à l'aide de la manivelle.
- Replier les vérins stabilisateurs.
- Pour l'encliquetement des vérins stabilisateurs, appuyer sur la poignée (1).

3.3 Vérins stabilisateurs

Vérins stabilisateurs (version normale)

Les vérins stabilisateurs se trouvent sur le côté arrière de votre camping-car.

Déployer les vérins stabilisateurs

- Pour le déverrouillage des vérins stabilisateurs, appuyer sur la poignée (1) et tirer en direction de la charnière.
- Déployer les vérins stabilisateurs.
- Protéger si besoin est les vérins stabilisateurs contre un affaissement.
- Poser le vérin stabilisateur sur le support (2).
- Niveller les vérins stabilisateurs à l'aide de la manivelle, jusqu'à ce que le véhicule soit à l'horizontale.



3.4 Marchepied

Votre camping-car du type van est équipé d'un marchepied à commande électrique (1).

Ce marchepied est actionné au moyen d'un interrupteur intérieur, situé près de la porte d'entrée.



Montez sur le marchepied lorsqu'il est complètement déployé !



Veillez aux différentes hauteurs de marche et lors de la descente à mettre les pieds un sol solide et plan.



Le marchepied rentre automatiquement lorsque le moteur est démarré.

3.5 Accessoires rapportés

Inscription des accessoires rapportés dans le certificat de propriété du véhicule

- Faites monter vos appareils rapportés par votre concessionnaire HOBBY.
- Présentez-vous avec votre camping-car au Centre de Contrôle Technique (TÜV).
- Muni de votre expertise et des certificats d'immatriculation, parties I et II, allez au service des immatriculations. Il reportera la modification dans les documents d'immatriculation.



N'oubliez pas que le dispositif d'attelage, le porte-vélos, la suspension pneumatique et/ou les lames de ressort supplémentaires doivent être déclarés et inscrits.



Tenez compte du fait que la charge utile de votre camping-car est réduite à travers le montage d'accessoires.

Chapitre 4 : Roues, pneus, freins

4.1 Roues

Lors d'un premier trajet avec le camping-car, contrôler les boulons de roue après 50 km envers leur assise correcte et resserrer, le cas échéant, avec un couple de serrage de **160 Nm pour jantes 15" (acier + LM); 180 Nm pour jantes 16" (acier + LM)**. Contrôler les boulons de roue par la suite régulièrement envers leur assise correcte.

4.2 Pneus

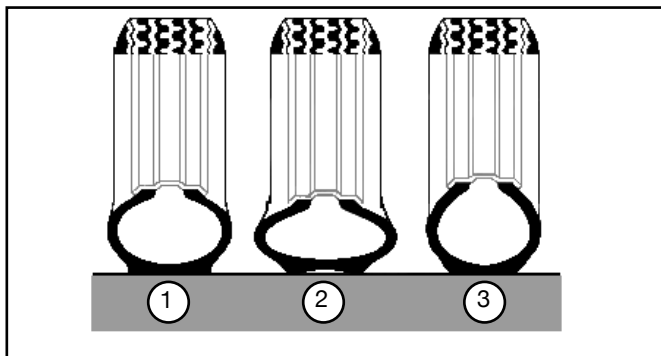
N'utilisez que les pneus prescrits dans les documents de technique d'homologation. D'autres dimensions de pneus ne doivent être utilisées qu'une fois autorisées par le constructeur du véhicule de base.

Conduite ménageant les pneus

- Éviter un freinage brusque et un départ en trombe.
- Éviter les longs parcours sur les mauvaises routes.
- Ne jamais se déplacer avec un véhicule surchargé.



Votre camping-car HOBBY est doté de pneus tubless. C'est pourquoi il ne faut pas munir ces pneus de chambre à air !



4.3 Pression des pneus

Contrôler la pression de tous les pneus et de la roue de secours env. toutes les 4 semaines et avant tout trajet long.

Pour contrôler la pression des pneus :

- Le contrôle doit se faire lorsque les pneus sont froids.
- Lors du contrôle ou de la correction de la pression des pneus à chaud, la pression doit être supérieure à 0,3 bar par rapport aux pneus froids.

Conditions pour la pression des pneus :

- Pression des pneus correcte (1).
- Pression des pneus trop faible (2).
- Pression des pneus trop élevée (3).



Une pression trop faible entraîne une surchauffe du pneu. De graves dégâts sur les pneus peuvent en découler.



Pour la pression correcte des pneus, reportez-vous au tableau du chapitre „Caractéristiques techniques“ ou aux instructions de service du véhicule de base.

4.4 Profondeur du profil

Changez vos pneus dès que la profondeur du profil est de 1,6 mm.

Les pneus ne doivent pas être remplacés en croix, c'est-à-dire du côté droit du véhicule au côté gauche et vice versa.



Les pneus vieillissent également s'ils sont peu ou pas du tout utilisés.

Recommandation des fabricants de pneus

- Remplacer les pneus au bout de six ans indépendamment de la profondeur des profils.
- Éviter tout choc contre les bordures de chaussée, les nids-de-poules ou tout autre obstacle.

4.5 Jantes

N'utilisez que les jantes qui sont indiquées dans les papiers du véhicule. Au cas où vous désireriez utiliser d'autres jantes, vous devez respecter les points suivants.

Pour l'utilisation d'autres jantes, il faut respecter :

- la taille,
- la version,
- la profondeur d'injection et
- la force portante doivent être suffisantes pour le poids total autorisé.
- le cône de la vis de fixation doit correspondre à la version de la jante.

Les modifications ne sont possibles qu'avec l'autorisation préalable du fabricant.



Vous trouverez les données précises dans l'Autorisation d'Exploitation Générale (ABE).

Les jantes en alliage léger doivent être contrôlées séparément pour chaque type de véhicule. Les vis des jantes en aluminium ne doivent pas être utilisées pour les jantes en acier. Le montage des jantes en alliage léger utilisées en usine peut être effectué avec les boulons de roue d'origine.

4.6 Chaînes à neige



Utiliser les chaînes à neige uniquement sur les roues avant.



Ne pas rouler à plus de 50 km/h.



Ne pas utiliser des chaînes à neige lorsque les routes ne sont pas enneigées.



Retirer les enjoliveurs de roue avant de monter les chaînes à neige.

4.6.1 Modèles à traction avant

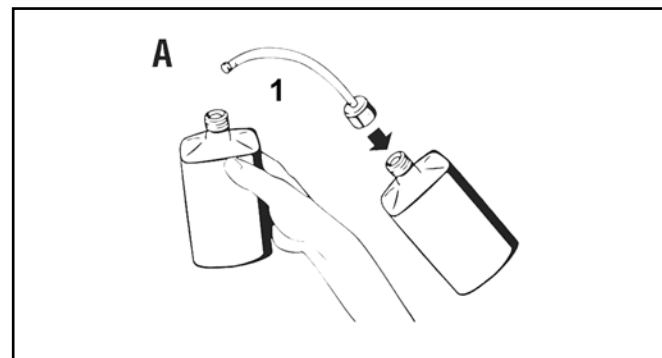
En cas d'utilisation de chaînes à neige, il faut monter des pneus de la taille 195/75 R 16 C (M+S) avec des jantes acier 5,5 J x 16 H2, ET 50 sur l'essieu avant. Les pneus de la taille 215/75 R 16 C peuvent être gardés sur l'essieu arrière. Cette monte mixte est couverte par l'autorisation générale de Ford et ne doivent pas faire l'objet d'une déclaration.

Gonfler les pneus de la taille 195/75 R 16 C (M+S/neige et boue) à la pression maximale autorisée de 4,8 bars. L'utilisation de chaînes à neige est uniquement autorisée avec des jantes acier et exclusivement sur les roues avant.

4.7 Roue de secours



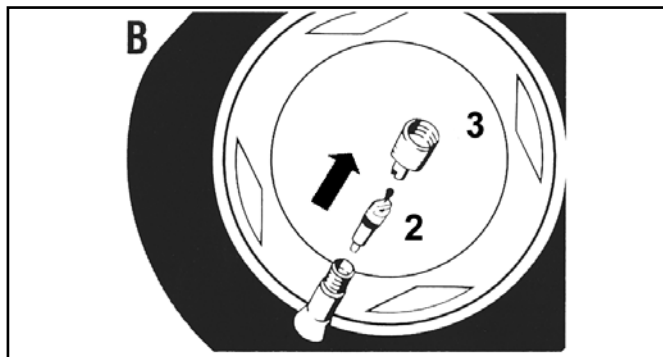
Une roue de secours ne fait pas partie de la livraison.



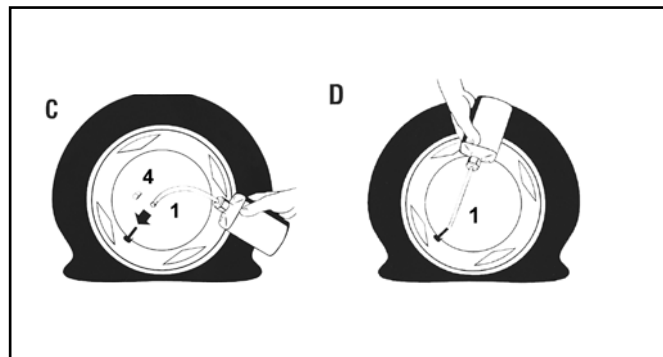
4.8 Kit de réparation de pneus

Ne pas utiliser le kit de réparation de pneus lorsque le pneu a été endommagé par une conduite à l'état dégonflé. Des petites blessures, particulièrement sur la bande de roulement du pneu, peuvent être bouchées avec un kit de réparation de pneus. Ne pas retirer les corps étrangers (par exemple vis ou clous) du pneu. Le kit de réparation des pneus est utilisable jusqu'à une température extérieure d'environ -30°C.

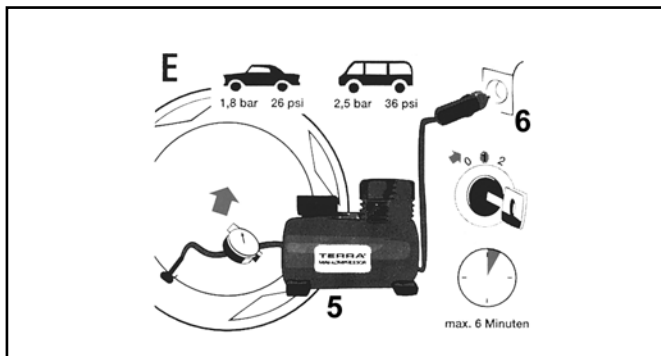
- A** Agiter la bouteille. Visser le tuyau flexible de remplissage (1) sur la bouteille (le film de fermeture est ainsi percé)



- B** Dévisser le capuchon de valve de la valve de pneu. Dévisser le mécanisme de la valve (2) avec l'extracteur de la valve (3). Ne pas déposer le mécanisme de valve (2) dans le sable ou dans la saleté



- C** Retirer le bouchon de fermeture (4) du tuyau flexible de remplissage (1). Enfoncer le tuyau flexible de remplissage sur la valve du pneu .
- D** Maintenir la bouteille de remplissage avec le tuyau flexible de remplissage vers le bas et appuyer. Introduire tout le contenu de la bouteille de remplissage dans le pneu. Retirer le flexible de remplissage (1) et visser fermement le mécanisme de remplissage (2) avec l'extracteur (3) dans la valve du pneu.



E Visser le tuyau flexible (5) de gonflage sur la valve du pneu. Brancher le connecteur (6) dans l'allume cigare. Gonfler le pneu (7). Ne pas utiliser le gonfle-pneu électrique plus de 8 minutes ! Risque de surchauffe ! Si la pression d'air ne peut pas être atteinte, avancer ou reculer avec le véhicule d'environ 10 mètres, pour que le matériau d'étanchéité se répartisse dans le pneu. Répéter le proces sus de gonflage. Reprendre immédiatement la conduite, afin que le matériau d'étanchéité puisse se répartir dans le pneu.

Ne pas dépasser la vitesse maximale de 80 km/h.

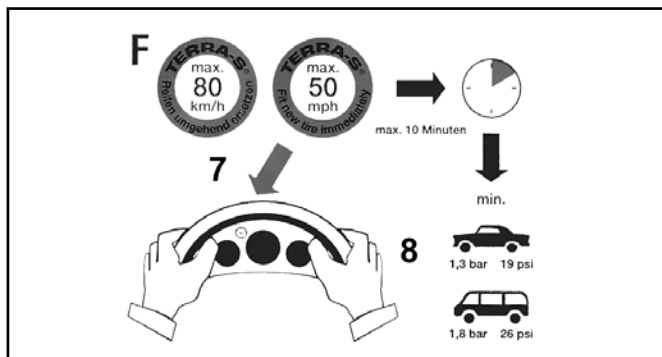
Conduire prudemment, surtout dans les virages.

Après 10 minutes de conduite, vérifier la pression du pneu. Si la pression du pneu est tombée en dessous de cette valeur minimale (8), vous ne devez pas poursuivre la conduite.

Si la valeur minimale est encore indiquée (8), rectifier la pression du pneu selon la valeur indiquée sur la plaque signalétique depression de pneu dans le logement des bouteilles de gaz. Conduire prudemment jusqu'au prochain garage et faire remplacer le pneu.



Risques d'accident : Si la pression nécessaire ne peut toujours pas être atteinte, le pneu est trop gravement endommagé. Dans ce cas, le kit de réparation de pneus ne peut pas restituer l'étanchéité nécessaire. Vous ne devez pas de ce fait poursuivre votre voyage. Informer une station service ou le service 24 h.



F Apposer l'étiquette adhésive jointe dans une zone de tableau de bord visible par le conducteur. Eliminer le kit de réparation de pneus utilisés dans une station-service.



Risques d'accident : remplacer le pneu dans la prochaine station-service.

4.9 Changement de roue



Des informations supplémentaires figurent dans les instructions de service du constructeur du véhicule de base.

4.10 Freins

Si vous modifiez les composants du système de freinage, l'Autorisation d'Exploitation devient caduque. Toute modification est soumise à l'autorisation préalable du fabricant.



Dans votre propre intérêt, faites entretenir les freins régulièrement par votre garage Ford.

Pour la maintenance du système de freinage, il faut :

- Contrôler régulièrement le niveau de remplissage du liquide de frein.
- Contrôler régulièrement le système de freinage et la tuyauterie de freinage envers les endroits de fuite. Les marthes rongent souvent la tuyauterie en caoutchouc.
- N'utiliser que les huiles pour freins présentant les mêmes propriétés que celles du circuit de freinage.

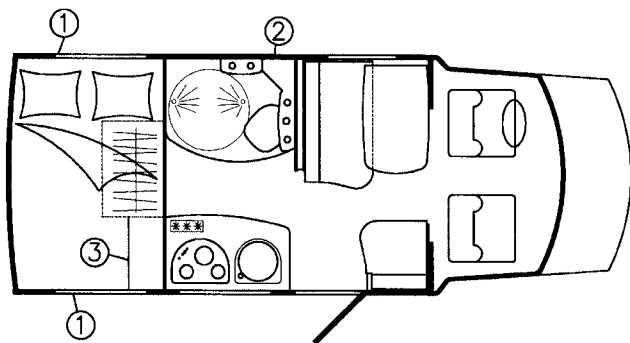


Pour plus d'informations, reportez-vous aux instructions de service du Ford Transit.

Chapitre 5: Conception extérieure

5.1 Vue d'ensemble des portillons de service et des trappes de réservoir

Van 2007



- Portillon de l'espace rangement (1)
- Portillon des toilettes (2)
- Portillon du compart. à gaz (3)

5.2 Aération et sortie d'air

Aération :

L'aération et la sortie d'air correctes du camping-car sont une condition préalable pour un confort agréable. Votre camping-car comporte une aération sans courant d'air réalisée par le biais de la cabine de conduite. La sortie d'air se fait via les lucarnes du toit et ne doit pas être entravée dans son fonctionnement.

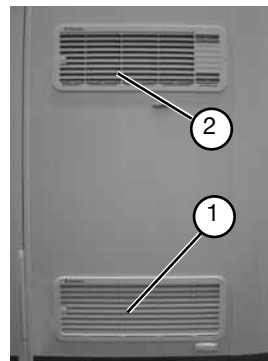
L'aération et la sortie d'air du réfrigérateur peuvent être fermées à l'aide des revêtements correspondants si ce dernier ne fonctionne pas au gaz.



Respecter les conseils sur les revêtements. N'utiliser les revêtements que pour l'exploitation électrique en hiver. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter aux instructions de service des fabricants de réfrigérateurs.



Cuisiner, des vêtements humides, etc. génèrent de la vapeur d'eau. Chaque être humain produit en une heure jusqu'à 35 g d'eau. C'est pourquoi en fonction de l'humidité relative de l'air, une aération et une sortie de l'air additionnelles doivent être assurées par les fenêtres et les lanterneaux (voir également „Régime hiver“).



Réfrigérateur

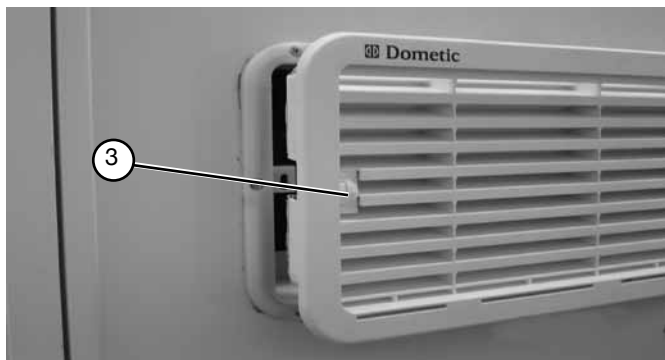
Afin d'obtenir une puissance de réfrigération suffisante, le réfrigérateur est alimenté de l'extérieur par une grille apportant de l'air frais. La grille d'aération (1) se trouve sur le côté extérieur du véhicule. La grille de sortie d'air (2) se trouve au-dessus de la grille d'aération.



En cas d'orifices d'aération bloqués, il existe un danger d'asphyxie latent ! C'est pourquoi, les orifices d'aération ne doivent pas être bloqués.



En cas de régime hiver, utiliser des plaques de revêtement spéciales. Vous pouvez acheter ces plaques chez votre concessionnaire.



En présence de températures extérieures très élevées, il est recommandé d'enlever les grilles d'aération. Ceci permet d'obtenir un débit d'air élevé sur le réfrigérateur et d'accroître le refroidissement.

Retrait des grilles d'aération

- Visser la vis (3) jusqu'en butée vers la gauche.
- Tirer d'abord la grille d'aération prudemment vers la gauche.
- Puis retirer la grille d'aération.



Chauffage

Le chauffage est alimenté de l'extérieur avec de l'air frais (1). Ce clapet d'aération permet d'évacuer également l'air du chauffage vers l'extérieur.



En cas d'orifices d'aération bloqués, il existe un danger d'asphyxie latent ! C'est pourquoi, les orifices d'aération ne doivent pas être bloqués.

5.3 Ouverture et fermeture de portes et de portillons

Clés du véhicule

Les clés suivantes sont livrées avec le camping-car :

- Une clé-passe.
- Deux clés pour les serrures suivantes du véhicule de base:
 - Porte conducteur et porte passager.



Pour ce, veuillez respecter les instructions de service du fabricant du véhicule de base.

- Deux clés pour les serrures suivantes de la cellule :
 - Porte d'entrée.
 - Portillons de service.
 - Portillon ,des toilettes.



De plus, une plaque en aluminium autocollante est livrée avec le numéro de clé du véhicule de base.



Porte d'entrée

Ouverture

- Verrouiller la serrure avec la clé.
- Tirer la poignée.
- Ouvrir la porte.

Fermeture

- Ouvrir la porte.
- Tourner la serrure jusqu'à ce que le verrou s'encliquète de manière audible.
- Tourner la clé en position verticale et la retirer.



Pour éviter des dégâts sur la serrure et sur le dormant de la porte, la béquille de la porte intérieure doit être à l'horizontale et ne doit pas être orientée à l'oblique vers le haut.



La porte d'entrée est votre issue de secours en cas de danger. C'est pourquoi, ne jamais bloquer la porte de l'extérieur !



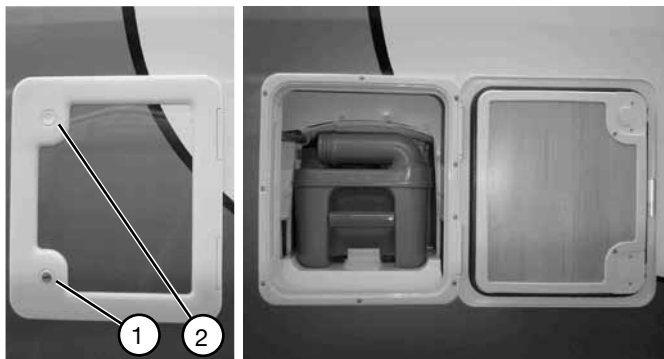
Porte du coffre à bagages

Ouverture

- Fermer la serrure à l'aide de la clé.
- Appuyer fermement sur la porte au niveau de la serrure avec la main vers l'intérieur.
- Ouvrir la porte vers le haut.

Fermeture

- Fermer la porte vers le bas.
- Verrouiller la serrure à l'aide de la clé.



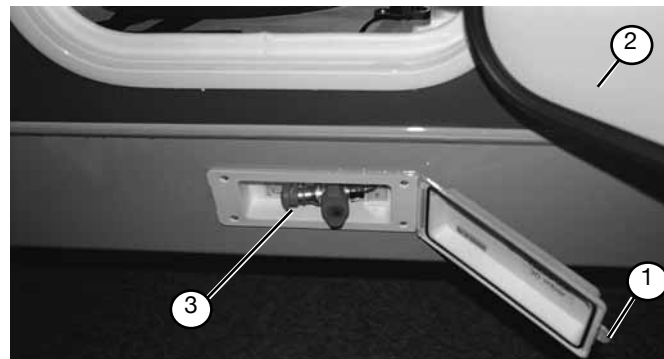
Portillon des toilettes

Ouverture

- Déverrouiller la serrure à l'aide de la clé (1).
- Appuyer sur les deux boutons (1 et 2) et ouvrir le portillon.

Fermeture

- Appuyer sur le portillon jusqu'à encliquetage.
- Verrouiller la serrure à l'aide de la clé (1).



Raccordement de gaz extérieur

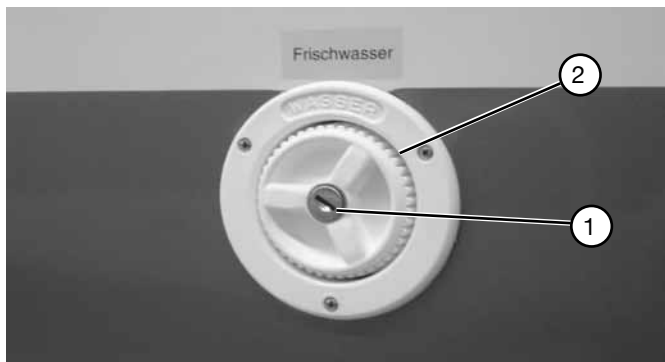
Si vous le désirez, le camping-car peut être équipé d'un raccordement de gaz extérieur (3). Via ce raccordement, des appareils à gaz tels que par ex. un grill à gaz ou une lampe à gaz peuvent être alimentés en dehors du camping-car. Le raccordement de gaz extérieur se trouve en-dessous du portillon du compartiment à gaz (2).

Ouverture

- Saisir le clapet au niveau de l'éclisse (1) et tirer vers l'extérieur.

Fermeture

- Saisir le clapet au niveau de l'éclisse (1) et fermer jusqu'à ce que celui-ci s'encliquète.



Bec de remplissage d'eau

Ouverture

- Verrouiller la serrure (1) à l'aide de la clé
- Tourner fermement le bouchon (2) et le retirer.

Fermeture

- Poser et fermer le bouchon (2).
- Verrouiller la serrure à l'aide de la clé (1).



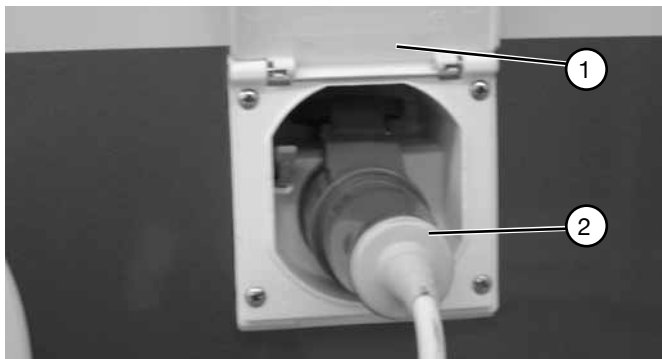
Raccordement eau douche extérieure (en option)

Ouverture

- Pousser le cache (1) vers le haut pour rendre accessible le raccordement d'eau.

Fermeture

- Retirer le tuyau de la douche extérieure de la tubulure de raccordement (2) et visser le couvercle protecteur.
- Pousser le cache vers le bas.



Prise extérieure

Ouverture

- Saisir le cache (1) en bas et le rabattre vers le haut.

Fermeture

- Tirer le connecteur CEE (2).
- Appuyer le cache (1) vers le bas, jusqu'à ce que celui-ci s'encliquète.

5.4 Rétroviseur extérieur

Pour le réglage des rétroviseurs extérieurs de votre camping-car, veuillez vous reporter aux instructions de service du véhicule de base.

5.5 Embuage de systèmes de phares

Un problème fréquemment évoqué est les verres de protection embués lors de phares en verre clair ou de phares de recul. Cet effet survient après des trajets effectués en cas de pluie ou lors de nuits froides et constitue un processus physique normal. A travers les aérations des phares, l'air dilaté réchauffé est refoulé de l'optique enclenché. Après l'arrêt, l'optique se refroidit lentement et de l'air humide extérieur pénètre à travers l'aération. Cette humidité s'évapore dans le phare chaud et se dépose lors du refroidissement en tant que condensat au niveau du verre de protection. Ce processus est qualifié d'embuage. Après un court trajet lorsque le temps est sec ou après une brève durée d'éclairage, un processus d'évaporation intervient qui sèche l'embuage. Sous un plan technique, ce processus est sans incidence, étant donné que les optiques sont protégées contre les influences de l'embuage.

Chapitre 6: Installations élect.

6.1 Conseils de sécurité

Il convient d'observer :

- Ne pas retirer les plaques indicatrices des conseils de sécurité ou de danger sur les composants électriques.
- Ne pas utiliser les coffrets d'installation de la batterie de montage, du panneau de contrôle de bord, du chargeur et de la boîte de connexion 230 V comme espaces de rangement supplémentaires.
- Fumer et un feu ouvert sont interdits lors du contrôle des installations électriques.
- Des travaux lors de dérangements électriques ne peuvent être effectués que par les ateliers spécialisés autorisés.
- Des interventions non appropriées sur l'électricité du véhicule peuvent provoquer un danger pour la propre vie ainsi que pour la vie d'autres êtres humains.
- Pour le raccordement à un réseau externe 230 V, n'utiliser qu'un câble de rallonge anti-intempérie à trois conducteurs et une fiche à contact de protection ou connecteur CEE et coupleur.

6.2 Panneau de contrôle de bord HOBBY

L'alimentation en courant électrique se fait via le panneau de contrôle de bord HOBBY en relation avec un chargeur de batterie automatique.

Éléments principaux de l'installation électrique

- PANNEAU DE CONTRÔLE "PC-100HB et PC-100HB T" - commande des consommateurs,
- 12V MODULE DE DISTRIBUTION "DS-300HB" - relais principal, relais en parallèle pour batterie (12V - 70A), relais réfrigérateur, relais de pompe, dispositif de charge B1, fusibles de sécurité.
- CHARGEUR DE BATTERIE AUTOMATIQUE - Permet de charger la batterie lors du fonctionnement en tampon.
- SONDE AVEC BÂTONS - Permet de mesurer le contenu du réservoir d'eau fraîche, visualisation 4 bâtons.
- SONDE AVEC VIS "SSP" - Affichage DEL plein niveau réservoir d'eaux usées
- BATTERIE CONSOMMATEURS "B2" - Permet d'alimenter tous les consommateurs
- BATTERIE PRINCIPALE "B1"
- DYNAMO - Permet de charger en parallèle la batterie principale ainsi que la batterie pour les consommateurs .
- INTERRUPTEUR PRINCIPAL 230V - Permet d'alimenter et de protéger les consommateurs 230 V
- FUSIBLES 50A BATTERIE PRINCIPALE/et BATTERIES POUR LES CONSOMMATEURS

Conseils et contrôles

Important

- Ne faire effectuer d'éventuelles modifications de l'installation électrique que par un spécialiste.
- Débrancher la batterie et couper l'alimentation secteur 230V avant de procéder à des travaux.

Batteries

- Respecter les instructions de service fournies par le fabricant de batterie.
- L'acide de batterie est nocive et corrosive.
- Une fois la batterie complètement déchargée, la recharger pendant au moins 10 heures. Si la batterie est déchargée déjà depuis 8 semaines, celle-ci risque alors de se détériorer.
- Contrôler à intervalles réguliers le niveau de remplissage des batteries (batteries à l'acide-plomb); les batteries au gel sont exemptes d'entretien, mais nécessitent d'être rechargées constamment.
- Contrôler à intervalles réguliers le niveau du liquide de batterie (batterie au plomb).
- Contrôler la fixation des bornes de batterie et éliminer, le cas échéant, les couches d'oxyde.
- En cas de non-utilisation prolongée de la batterie (entre 1 à 2 mois), débrancher le pôle négatif.

- En cas de démontage de la batterie des consommateurs, isoler le pôle positif (afin d'éviter que des courts-circuits ne se produisent lors du démarrage du moteur).
- En cas d'immobilisation très longue du véhicule, débrancher la batterie ou la recharger à intervalles réguliers.

Chargeur de batterie

- Installer le chargeur dans un local sec et bien aéré.
- L'installation de cet appareil doit être exécutée uniquement par un spécialiste.
- Un mauvais usage de cet appareil entraînera la perte de garantie accordée par le fabricant.
- Ne pas procéder à des travaux d'entretien lorsque la connexion au secteur 230V a été établie.
- Ne pas obstruer les orifices d'aération du couvercle et veiller à une aération appropriée.
- Avant de débrancher le chargeur du réseau d'alimentation 230 V, désenclencher l'interrupteur.

Sondes de réservoir

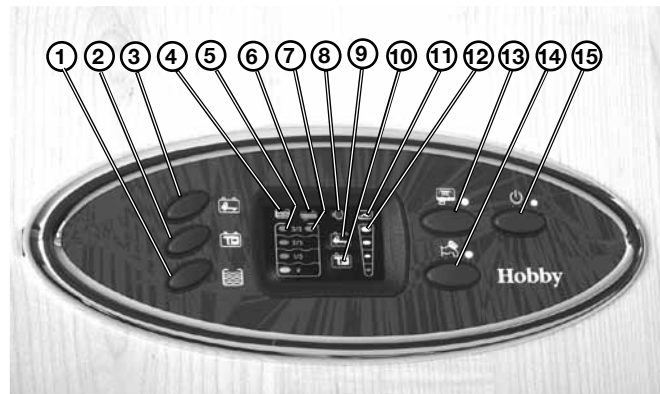
- Ne pas laisser reposer trop longtemps l'eau dans les réservoirs afin d'éviter des incrustations, surtout dans le réservoir d'eaux usées.

Interrupteur principal 230 V

- Avant de déposer le couvercle, contrôler si la fiche de branchement au réseau a été retirée.
- Afin de ne pas endommager le module, s'assurer que les fiches sont bien raccordées.
- Placer l'interrupteur principal 230 V sur "0" (OFF) afin de couper l'alimentation de toute l'installation.
- Connexion et déconnexion au réseau extérieur de 230 V uniquement une fois l'interrupteur principal désenclenché.
- En cas de coupure automatique de l'interrupteur, rechercher l'origine du dérangement avant de remettre l'installation en marche.

Fusibles

- Ne remplacer le fusible défectueux qu'après avoir détecté l'origine du dérangement et l'avoir éliminé.
- Le nouveau fusible doit avoir le même ampérage que celui qui a été retiré.



Panneau de contrôle Van

Explication des symboles

- 1) Bouton de surveillance du réservoir d'eau fraîche.
- 2) Bouton de surveillance de la batterie des consommateurs (B2).
- 3) Bouton de surveillance de la batterie principale (B1).
- 4) DEL indique le test du réservoir d'eau fraîche, le clignotement indique que le réservoir est vide.
- 5) DEL indiquent le niveau de remplissage du réservoir d'eau fraîche.
- 6) DEL indique le test du réservoir d'eaux usées, le clignotement indique que le réservoir est plein.

- 7) DEL clignotante indique que le réservoir d'eaux usées est plein, l'alarme est également affichée par la DEL 6.
- 8) Indique le chargement de la batterie principale et de la batterie des consommateurs par la dynamo.
- 9) DEL indique le test de batterie principale, le clignotement indique que la batterie est vide.
- 10) DEL indique le test de batterie des consommateurs, le clignotement indique que la batterie est vide.
- 11) DEL indique que la connexion au réseau d'alimentation 230 V est établie.
- 12) DEL du voltmètre pour la surveillance de la tension de la batterie principale et de la batterie des consommateurs.
- 13) Combinateur résistance réservoir d'eaux usées, dépend de l'interrupteur principal et fonctionne lorsque le moteur tourne ou que la connexion au réseau 230 V est établie
- 14) Interrupteur pompe à eau commandant le relais de pompe et dépendant de l'interrupteur principal.
- 15) Interrupteur principal consommateurs, le clignotement de la DEL indique que la batterie des consommateurs est déchargée et que la protection contre la décharge profonde va être activée.

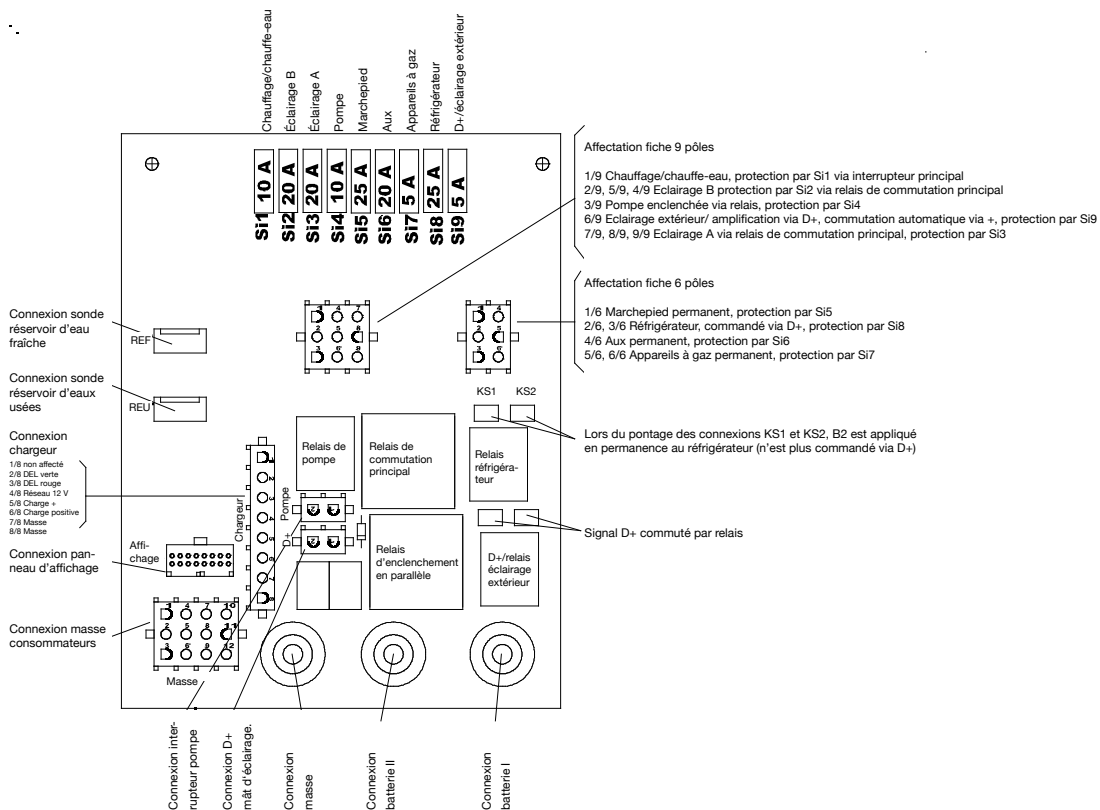
Fonctions

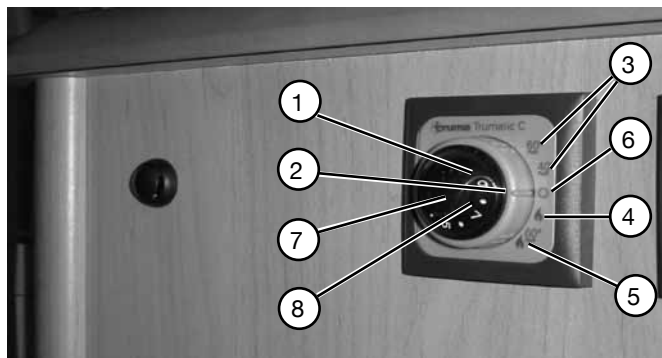
Protection contre la décharge profonde

Un dispositif électronique permet de désactiver tous les consommateurs de 12 V et ce, même dans le cas où la batterie des consommateurs atteint la tension minimale de 10 V. Il est possible de réactiver les consommateurs pour env. une minute en réenclenchant l'interrupteur principal.

Ce dispositif ne concerne pas le réfrigérateur, le marchepied à commande électrique ainsi que tous les consommateurs alimentés directement par la batterie B2.

Distributeur 12 V





Régime au gas (chauffage et eau chaude)

- Bouton rotatif pour la température intérieure (1)
- Voyant de contrôle vert „Exploitation“ (2)
- Régime été (température de l'eau 40°C ou 60°C (3)
- Régime hiver (chauffage sans demande d'eau chaude) (4)
- Régime hiver (chauffage avec demande d'eau chaude) (5)
- Interrupteur tournant „Désactivé“ (6)
- Voyant de contrôle jaune „chauffe-eau phase de réchauffement“ (7)
- Voyant de contrôle rouge „Dérangement“ (8)

6.3 Alimentation en courant

Le camping-car est alimenté en électricité via les raccordements suivants :

- Raccordement au réseau (courant alternatif 230 V).
- Batterie cellule (courant continu 12 V).

Alimentation via le raccordement au réseau

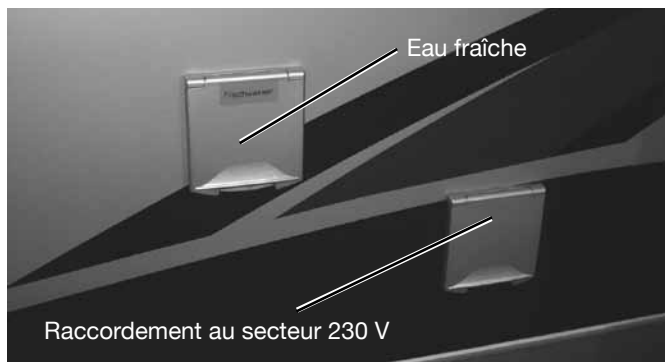
L'installation 230V est protégée par un disjoncteur à deux pôles à 16 A. Le disjoncteur se trouve derrière le siège conducteur.

Lorsqu'un dérangement survient, le disjoncteur protection des personnes interrompt la totalité du circuit électrique 230 V. Dans la plupart des cas, un appareil électrique défectueux ou un défaut sur un conducteur en est la cause.

- Avant d'enclencher à nouveau le disjoncteur, éliminer le défaut.
- Si le défaut ne peut être éliminé, contacter un électricien.



Pour plus d'informations. reportez-vous aux instructions de service ci-jointes de la société TRUMA.



Pour le raccordement de réseau, il faut :

- Le câble de raccordement ne doit pas avoir plus de 25 m.



Lors d'enrouleurs de câble sans protection contre la surchauffe, le câble électrique doit être déroulé entièrement par l'enrouleur de câble.

- N'utiliser que le connecteur et le câble selon la norme CEE.
- Etablir d'abord la connexion à la prise d'entrée (1) du véhicule.
- Enfiler l'autre connecteur dans la prise conductrice.
- Lors du retrait des connecteurs, procéder en sens inverse.

6.4 Fonctionnement de l'unité de de l'alimentation en courant

Emplacement du chargeur

Le chargeur est situé dans la siège du conducteur.

Exploitation pour un raccordement de réseau 230 V

Après l'enclenchement de l'interrupteur principal sur le panneau de contrôle de bord HOBBY, la batterie cellule est chargée dans le camping-car via le chargeur.

Processus de charge

Le processus de charge se fait en fonction de la tension de la batterie de la batterie cellule :

- Charge jusqu'à ce que la tension de la batterie atteigne 14,4 V.
- Déconnexion de la charge jusqu'à ce que la tension de la batterie baisse à 13,8 V.
- Nouvelle charge, lorsque la tension de batterie baisse en dessous de 13,8 V.
- Commutation parallèle et chargement de la batterie du compartiment moteur ainsi que de la batterie cellule, si la tension de batterie baisse en-dessous de 13,5 V.
- Déconnexion de la batterie du compartiment moteur et de la batterie cellule si la tension de batterie commune est redescendue en-dessous de 12,5 V.



La tension de batterie de la batterie compartiment moteur et de la batterie cellule peuvent être lues en permanence sur le panneau de contrôle de bord au-dessus de la porte d'entrée.



Le chargeur ne fonctionne qu'avec des batteries raccordées à la polarité correcte.



Afin de recharger entièrement une batterie cellule déchargée, un temps de charge d'env. 12 heures s'impose pour le raccordement au réseau. En présence de consommateurs à 12 V simultanément enclenchés, le temps de charge se rallonge en conséquence.

Protection contre une décharge profonde

Si la tension de la batterie cellule retombe en-dessous de 10,5 V, tous les consommateurs V sont déconnectés par un relais.



Désenclencher l'interrupteur principal 12 V lors de la sollicitation de la protection de décharge profonde, afin qu'une décharge supplémentaire de la batterie cellule soit évitée.

Fonctionnement du chargeur

Protection de l'appareil

Si le chargeur chauffe suite à des températures ambiantes ou des courants de charge élevés, un thermo-rupteur monté déconnecte le chargeur jusqu'à ce que la température retombe dans le chargeur.

Liste de contrôle pour la vérification

- Arrêter le moteur.
- Désenclencher l'interrupteur secteur sur le chargeur.
- Etablir le raccordement au réseau.
- Enclencher l'interrupteur principal 12 V.
- Désenclencher tous les consommateurs 12 V (ainsi que le réfrigérateur).
- Enclencher l'interrupteur secteur sur le chargeur.

La tension de la batterie cellule doit monter jusqu'à une tension maxi de 14,4V.

Si cette caractéristique de charge n'apparaît pas grâce au chargeur monté, contrôler :

- Est-ce que le chargeur est raccordé correctement au réseau ?
- Est-ce que le fusible de secteur du chargeur est en ordre?
- Est-ce que la tension de batterie sur le chargeur est au-dessus d'un volt?
- Est-ce que la polarisation de la batterie cellule raccordée est correcte?

- Est-ce que la connexion chargeur - panel du contrôle de bord est en ordre ?

Exploitation lorsque le moteur est en marche

Dès que le moteur fonctionne, un relais commute en parallèle la batterie de démarrage et la batterie cellule. Le signal D+ est appliqué à la dynamo. La dynamo charge ainsi les deux batteries. Si le signal D+ n'est plus appliqué, les deux batteries sont déconnectées l'une de l'autre. Une décharge de la batterie de démarrage par l'espace habitable s'avère ainsi impossible. L'alimentation 12 V du réfrigérateur n'est possible qu'en déplacement. En cas d'arrêt du moteur, l'exploitation du réfrigérateur 12 V est automatiquement déconnectée.



Afin de charger de manière optimale une batterie cellule déchargée pendant la conduite, le fonctionnement sur 12 V du réfrigérateur doit être mis de côté, et si possible enclencher peu de consommateurs 12 Vs.

Liste de contrôle pour la vérification

- Désenclencher le moteur.
- Enclencher l'interrupteur principal 12 V.
- Arrêter tous les consommateurs 12 V.
- Démarrer le moteur.

La tension de la batterie cellule doit monter si

- la vitesse du moteur est au-dessus de la vitesse à vide.
- la batterie du véhicule n'est pas totalement déchargée.

Si cette caractéristique de charge n'apparaît pas par la dynamo, contrôler ceci de la manière suivante :

- Est-ce que le fusible dans le conducteur à la batterie du véhicule à proximité de la batterie du véhicule est en ordre ?
- Est-ce que la polarisation de la batterie cellule raccordée sur le chargeur est correcte ?
Est-ce que le fusible dans le conducteur au signal „D+“ à proximité de la batterie du véhicule est en ordre ?
- Est-ce que le signal „D+“ est appliqué sur le chariot ?
Une tension d'env. 12 V doit être appliquée si le moteur fonctionne.
- Est-ce que la connexion panel contrôle de bord chargeur est en ordre ?

Exploitation via batterie cellule 12 V

Si le camping-car est immobilisé sans raccordement au réseau 230 V et si le moteur est à l'arrêt, tous les consommateurs sont automatiquement alimentés vis la batterie cellule. L'interrupteur principal 12V doit être enclenché.



Une décharge de la batterie cellule n'est admissible que jusqu'à une tension de 11 V. Au plus tard à l'obtention de cette tension de batterie, il faut recourir à une charge par la dynamo ou par le raccordement au réseau.

6.5 Batterie cellule

Emplacement

- Selon plan concerné, sous le siège conducteur, dans le faux-plancher ou dans un compartiment séparé, accessible depuis l'extérieur.

Propriétés

- La batterie est sans maintenance. Elle ne nécessite pas de remplissage d'eau supplémentaire.
- La batterie est fermée et ne peut s'écouler.
- La batterie est résistante aux cycles et est ainsi spécialement conçue pour l'alimentation du réseau de bord. Plusieurs processus de décharge/charge sont possibles.



Lors du remplacement de la batterie, n'utiliser que des types de batterie identiques (même capacité et tension, résistance aux cycles, sans maintenance et étanches).

Remplacement de la batterie

- Lors du remplacement de la batterie, ne pas fumer.
- Desserrer la connexion au secteur vers le réseau 230 V.
- Desserrer d'abord la borne de raccordement (-).
- Puis desserrer la borne de raccordement plus (+).
- Retirer la batterie.
- Insérer la nouvelle batterie.
- Raccorder la nouvelle batterie dans le sens inverse.



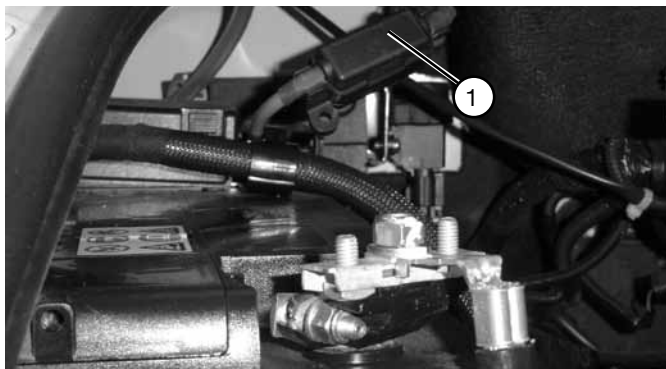
La solution électrolyte contenue dans la batterie est nuisible et corrosive ! Lors de chaque manipulation, les yeux et le visage doivent être protégés.



Lors du contact avec la peau ou les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau claire.



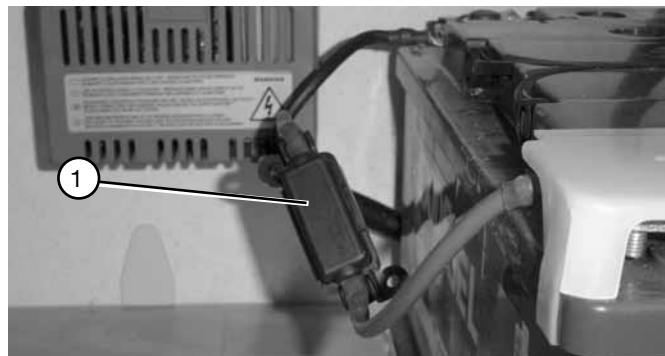
Ne pas approcher la batterie vers des flammes ouvertes ou des dispositifs susceptibles de générer des étincelles. Danger d'explosion !



6.6 Protections par fusible de l'installation électrique

Batterie de démarrage

La protection principale par fusible se fait par un fusible 40 A (1). Le fusible se trouve sous le capot de moteur à côté de la batterie de démarrage.



Batterie cellule

La protection principale se fait par un fusible 30 A (1). Le fusible se trouve directement au niveau de la batterie.

Circuits 12 V

La protection se fait par le coupe-circuit automatique sur le panel de contrôle HOBBY.

Données fusibles

15 A : réfrigérateur.

10 A : lumière.

10 A : pompe, chauffe-eau, chauffage, TELEVISION.

Si un appareil est en panne, il faut

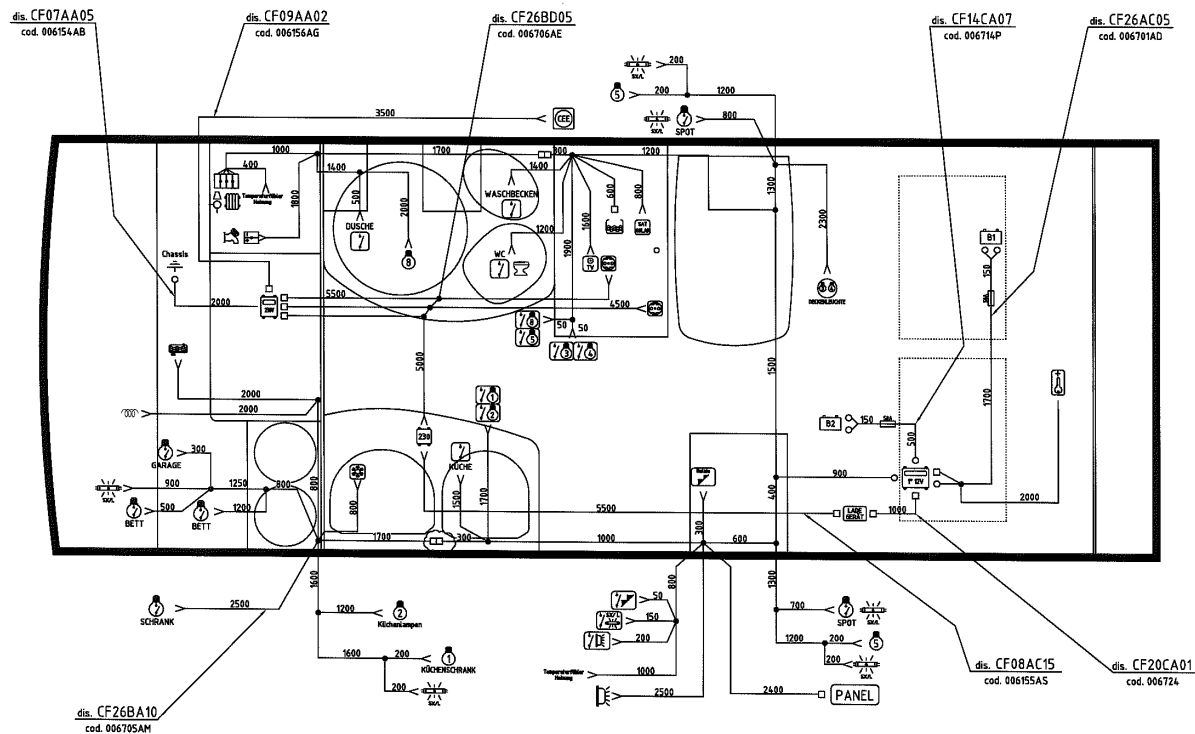
- Contrôler le coupe-circuit automatique du circuit électrique correspondant.
- Appuyer sur le bouton de commande.
- Si le coupe-circuit automatique se déclenche à nouveau, veuillez contacter votre concessionnaire Hobby habilité.

**Chargeur avec boîte à fusibles**

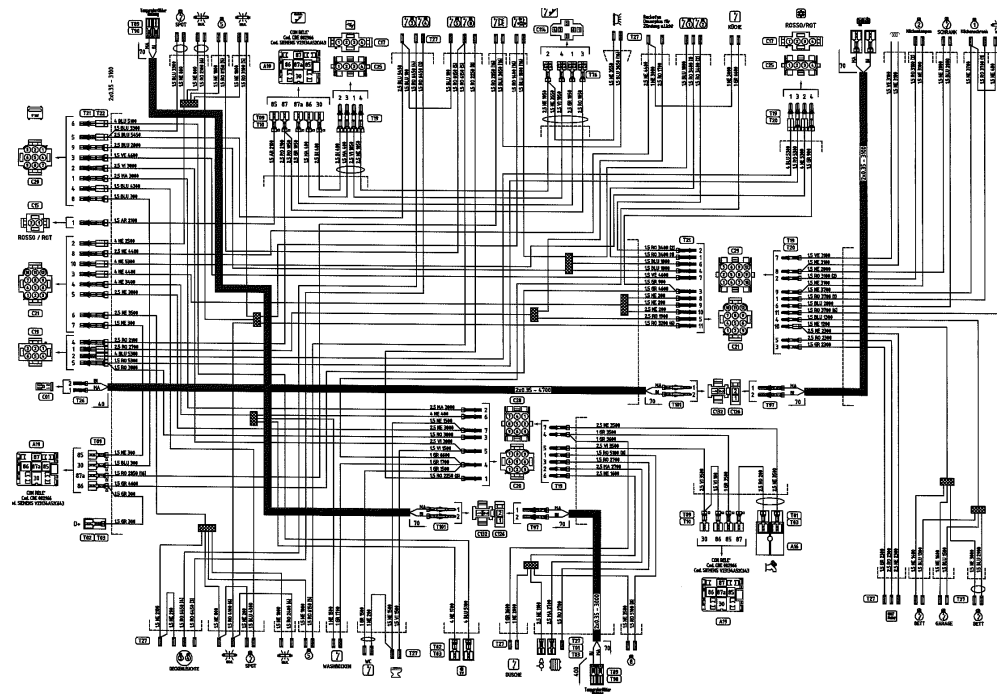
- Le chargeur avec boîte à fusibles séparée est situé sous le siège passager.

6.7 Schéma des connexions, intérieur

T500 GFSC



T500 GFSC

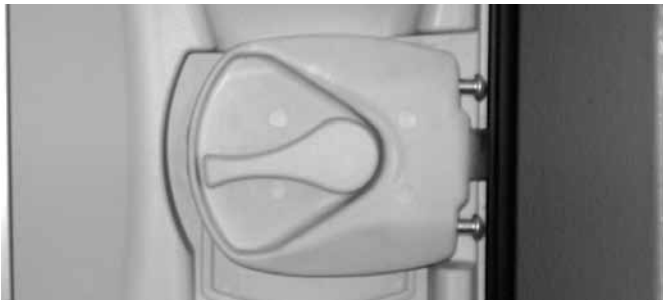


6.8 Appareils installés ultérieurement

Les appareils électroniques montés ultérieurement qui doivent être utilisés pendant le déplacement (par ex. téléphones portables, appareils radio, radios, caméras de recul, appareils de navigation, ou appareils similaires) doivent satisfaire en tous points aux exigences CEM. Les appareils doivent présenter une autorisation selon la directive 2/245/CEE dans la version 95/54/CE, étant donné que des influences perturbatrices ne sont pas exclues sur les systèmes électroniques existants.

Lors du rééquipement d'appareils, qui ne peuvent pas être utilisés pendant le trajet, une marque CE s'impose impérativement.

Chapitre 7: Concept. intérieure



7.1 Ouverture et fermeture de portes et de portillons

Porte d'entrée

Ouverture

- Tourner le verrou vers le bas.



La porte fermée de l'extérieur peut être alors ouverte de l'intérieur.



Fermeture

- Fermer la porte jusqu'à ce que la serrure s'encliquète.

Verrouillage

- Tourner le verrou vers le haut.



La porte d'entrée est votre issue de secours en cas de danger. C'est pourquoi ne jamais bloquer la porte de l'extérieur!



Abattants des placards avec poignée

Ouverture

- Tirer sur la poignée, jusqu'à ce que le clapet soit ouvert.

Fermeture

- Appuyer sur l'abattant au niveau de la poignée jusqu'à ce que l'abattant se ferme de manière audible.



Avant de partir, fermer correctement tous les abattants. Ceci permet d'éviter une ouverture intempestive et une chute des objets pendant le trajet.



7.2 Fenêtres

Fenêtres projetantes avec bras projetants crantés

Ouverture

- Tourner le verrou, bouton appuyé, en position verticale.
- Appuyer sur la fenêtre vers l'extérieur jusqu'à ce qu'un cliquement soit audible. La fenêtre reste automatiquement dans cette position. Plusieurs niveaux sont réglables.

Fermeture

- Soulever légèrement la fenêtre, afin que le bras projetant s'encliquète.
- Fermer la fenêtre.
- Amener le verrou en position horizontale.



Store pare-soleil et moustiquaire combinés

Les stores pare-soleil et moustiquaire sont intégrés dans le cadre de la fenêtre et peuvent être combinés. Le rouleau combiné peut être arrêté dans plusieurs positions.

Stores combinés

- Tirer vers le haut l'éclisse de raccordement de la moustiquaire.
- Encliqueter l'éclisse de raccordement au niveau du verrouillage de la commande à une main du store pare-soleil.

Réglage du store pare-soleil

- Comprimer et arrêter la commande à une main du store pare-soleil au niveau des mâchoires.



Ouverture de la moustiquaire

- Dégager l'éclisse de raccordement de la moustiquaire et la séparer de la commande à une main.
- Descendre la moustiquaire à l'aide de l'éclisse de raccordement et ne pas laisser remonter.



7.3 Structure lanterneaux

Consignes de sécurité



- Ne pas ouvrir la lucarne en cas de vent violent/de pluie/ de chute de grêle etc. et également lors de températures extérieures de - 20°C !
- Avant d'ouvrir la lucarne, la débarrasser de la neige, la glace ou des fortes salissures qui se sont accumulées. Lorsque vous ouvrez la lucarne alors que le véhicule se trouve sous des arbres, dans un garage etc., tenir compte de l'espace d'ouverture nécessaire.
- Ne pas marcher sur la lucarne.
- Avant de partir, fermer et verrouiller complètement la lucarne. Ouvrir le store à moustiquaire et le rideau plissé (position de repos).
- En cas de fort rayonnement du soleil, fermer le dispositif occultant plissé uniquement aux 3/4 pour éviter une trop forte accumulation de chaleur.



Les ouvertures de l'aération forcée doivent toujours rester libres. Ne jamais fermer ou recouvrir les aérations forcées !

Pour ouvrir le lanterneau

Avant d'ouvrir le lanterneau, veiller à ce que la zone d'ouverture au-dessus de celui-ci soit dégagée. Il est possible d'ouvrir le lanterneau jusqu'à un angle de 60°. Pousser l'éjecteur de manivelle dans le sens de la flèche, ce qui permet de faire sortir la manivelle. Rabattre ensuite la manivelle en position utilisateur. Pour ouvrir maintenant le lanterneau dans la position souhaitée, tournez la manivelle dans le sens des aiguilles d'une montre. Si lors de l'ouverture, le lanterneau rencontre un obstacle, la protection contre les surcharges de la manivelle est alors activée, un léger „grincement“ de la manivelle est alors perceptible. Fermer le lanterneau en cas de pluie et de tempête.

Pour fermer le lanterneau

Tourner la manivelle dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à le lanterneau se referme complètement. Rabattre maintenant la manivelle et l'enfoncer dans son compartiment. Si lors de la fermeture, le lanterneau rencontre un obstacle, la protection contre les surcharges de la manivelle est alors activée, un léger „grincement“ de la manivelle est alors perceptible. Dans ce cas, tourner la manivelle d'un tour supplémentaire jusqu'à ce que la manivelle disparaisse dans son compartiment.



Avant chaque départ, contrôler que le lanterneau est bien verrouillé.

Store plissé occultant

Amener en continu la poignée du store plissé dans la position souhaitée ou jusqu'à ce que la fermeture s'encliquette dans la poignée de la moustiquaire.

Fermeture/ouverture de la moustiquaire

Pousser la moustiquaire à l'aide de la poignée contre la poignée du store plissé jusqu'à ce que la fermeture s'encliquette dans les poignées.

7.4 Toit soleil ouvrant avec store combi Remi-Star



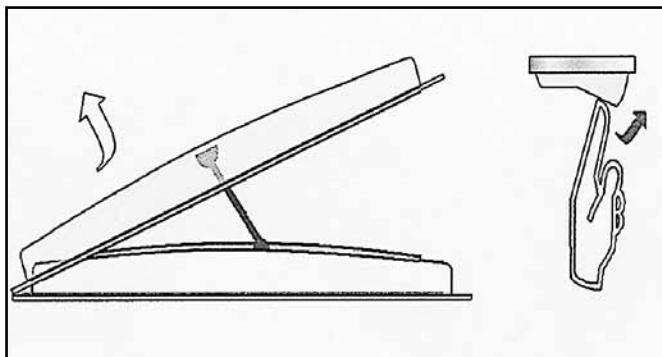
Conseils de commande

Conditions

- Ne pas ouvrir la lucarne en cas de vent fort, de forte pluie, de grêle, et.c. et lors d'une température extérieure en-dessous de 20°C !
- Avant l'ouverture, enlever la neige, la glace ou les fortes impuretés. Pour l'ouverture de la lucarne, respecter l'encombrement sous les arbres, les garages ou emplacement similaire.
- Ne pas marcher sur la lucarne.

Mode conduite

- Avant de partir, fermer et verrouiller complètement la lucarne. Ouvrir le store à moustiquaire et le rideau plissé (position de repos).



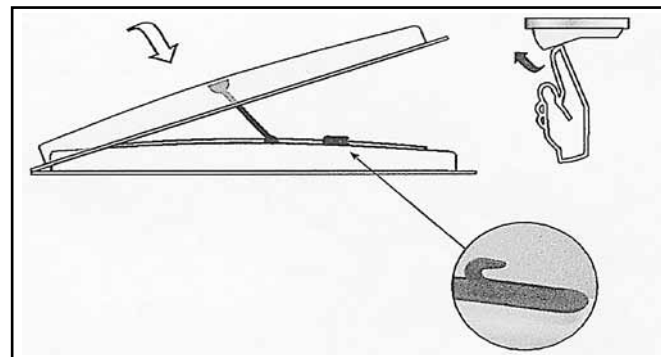
Ouverture - fermeture - verrouillage du lanterneau



Avant d'ouvrir la lucarne, la zone d'ouverture doit être libre. Tenir à l'écart toute partie du corps et les objets susceptibles de s'engager et de tomber dans la zone d'ouverture. Attention ! Danger de mort !

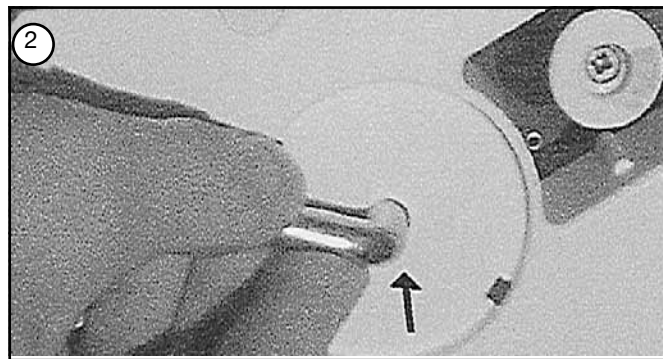
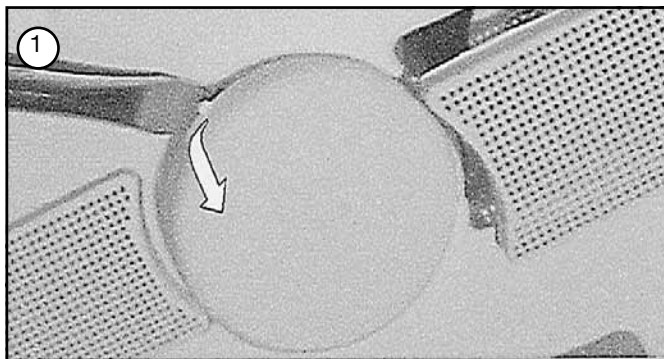
Ouverture

- Appuyer sur le bouton jusqu'à obtention de la position désirée. Lorsque la position finale est atteinte, une déconnexion automatique a lieu.



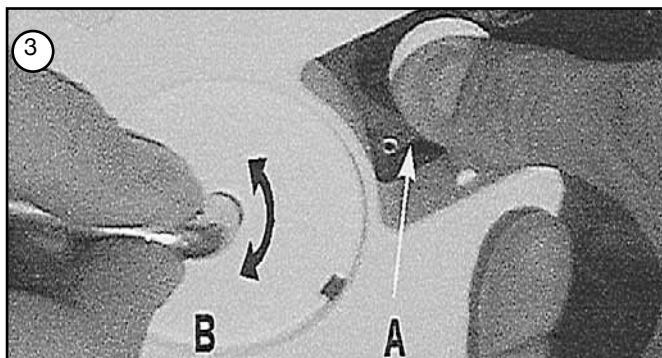
Verrouillage et fermeture

- Appuyer sur le bouton jusqu'à obtention de la position désirée. Pour le verrouillage, appuyer aussi longtemps sur le bouton lorsque la lucarne est fermée jusqu'à ce que le moteur se déconnecte automatiquement.

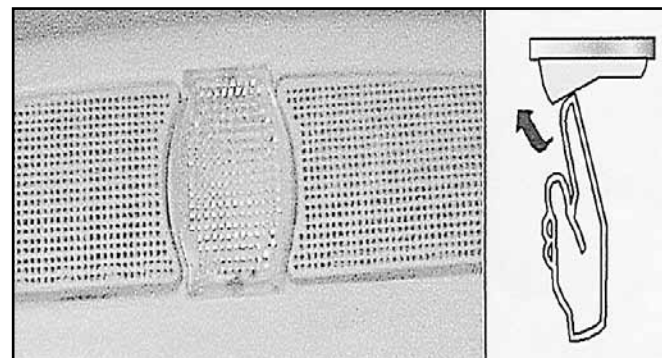


Exploitation de secours en cas de panne de courant

- Tenir à l'écart les objets et les parties du corps susceptibles de s'engager dans l'orifice de la toiture.
 - Desserrer le cache (1) rond et dégager la grille d'aération.
- Introduire la manivelle de secours (2) jusqu'en butée et la maintenir.



- Déverrouiller le mécanisme en appuyant sur le bouton (3/A).
- Maintenir le bouton et tourner simultanément la manivelle jusqu'à obtention du déplacement de la lucarne (3/B).
- Après obtention de la position désirée, tirer le bouton et déplacer simultanément légèrement la manivelle par un mouvement de va et vient jusqu'à ce que le mécanisme s'enclenche.

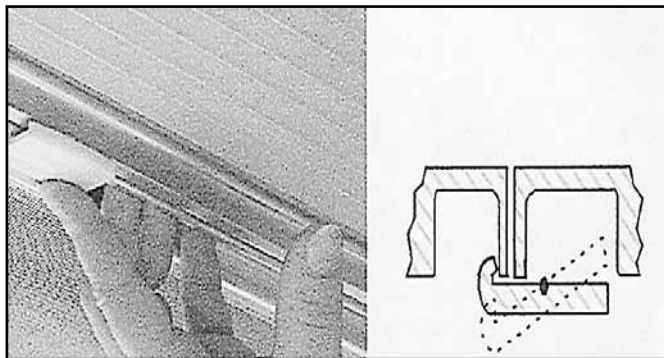


Eclairage de l'espace intérieur

- Actionner le commutateur à bascule Marche/Arrêt pour l'éclairage.

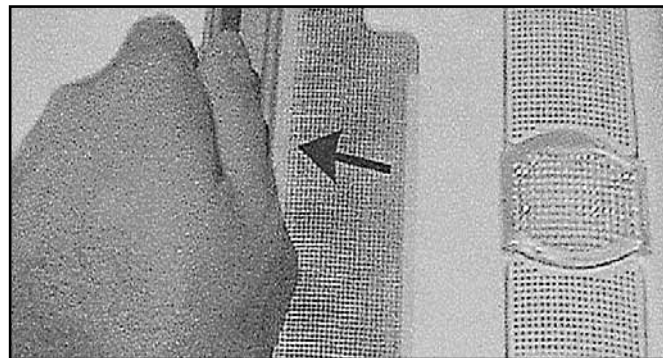


Attention ! La lucarne peut se fermer d'un coup sec lors du déverrouillage (3/A). C'est pourquoi tenir fermement la manivelle de secours aussi longtemps que le mécanisme est déverrouillé.



Occultation de l'espace intérieur

- Faire glisser le dispositif occultant plissé en continu jusqu'à la position désirée moyennant la réglette de la poignée ou pousser contre la réglette de la poignée de la moustiquaire. (Le verrouillage s'enclenche alors automatiquement).

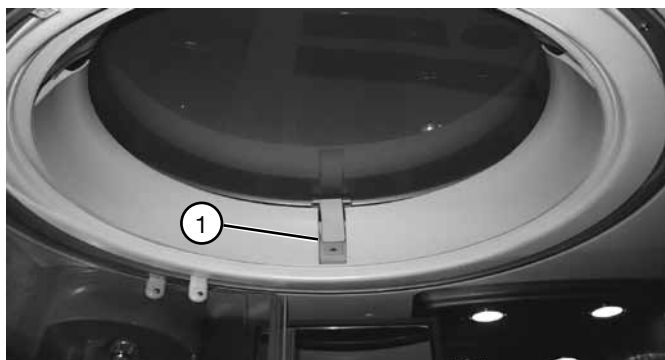


Fermeture / ouverture de la moustiquaire

- Pousser la réglette de la poignée de la moustiquaire contre la réglette de la poignée du dispositif occultant plissé jusqu'à ce que le verrouillage s'encliquète. Afin d'ouvrir la moustiquaire, presser les réglettes de la poignée et appuyer simultanément sur le verrouillage. Ramener à présent dans son point de départ la réglette de la poignée de la moustiquaire.



Attention ! Ne pas laisser ramener automatiquement la moustiquaire à son point de départ. Ceci peut entraîner des dommages.



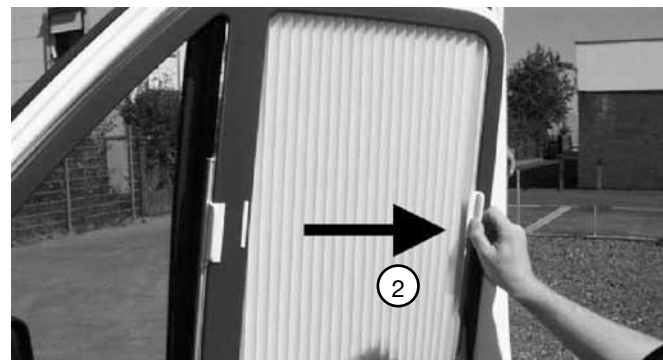
7.5 Lanterneau cabinet de toilette

Ouverture du lanterneau

- Desserrer le verrouillage (1) et bloquer le lanterneau.

Fermeture du lanterneau

- Procéder en ordre inverse.



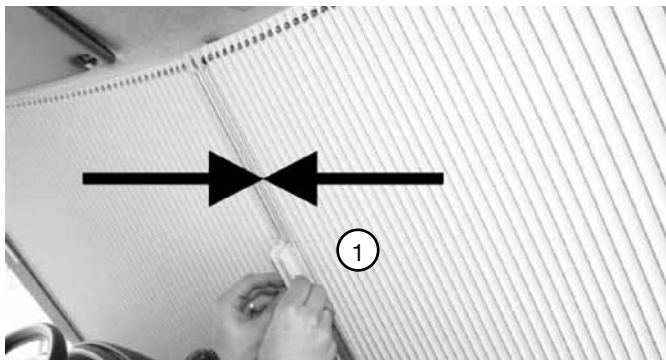
7.6 Système occultant pour la cabine de conduite

La fermeture du dispositif occultant n'est permise que si le véhicule est à l'arrêt et lorsque le moteur est à l'arrêt. Avant le début du trajet, replier le système occultant dans son intégralité et le verrouiller.

En cas de non-utilisation du camping-car, ouvrir le système occultant, étant donné que ce dernier sera affecté de manière irréversible sous l'effet de la chaleur et des rayonnements UV.



Le système occultant ne doit jamais être utilisé comme pare-soleil ou être fermé pendant le trajet.



Système avant (1)

- Amener la réglette de la poignée au milieu. La fermeture magnétique se verrouille automatiquement.

Système latéral (2)

- Guider la réglette de la poignée jusqu'en butée. La fermeture magnétique se verrouille automatiquement.



Lanterneau cabine du conducteur

- Amener la poignée jusqu'à la réglette de butée.



7.7 Banquettes et transformation en lit

Pour dormir, les banquettes peuvent être transformées en des lits confortables.

Conception table à hauteur réglable

Transformation

- Retirer les coussins d'assise et de dossier.
- Tirer le verrouillage du mécanisme de la table à hauteur réglable vers le haut et desserrer.

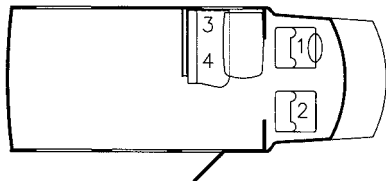
- Tirer le verrouillage du mécanisme de la table à hauteur réglable vers l'intérieur du véhicule et abaisser la table.
- Munir la surface en bois supplémentaire d'appuis et l'accrocher au mur.



La surface en bois supplémentaire est logée, lorsqu'elle n'est pas utilisée dans la penderie.

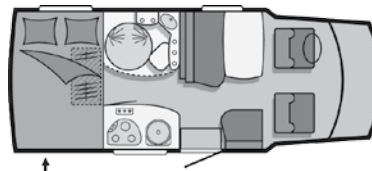
7.8 Vue d'ensemble des sièges

Van 2007

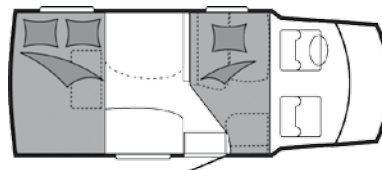


7.9 Vue d'ensemble de la position nuit et jour

Van 2007



Position jour



Position nuit



7.10 Conception sièges

Fixation des coussins

Les coussins d'assise sont maintenus par une natte anti-dérapante.



Veiller au maintien correct et inamovible des coussins d'assise et de dossier.

Réglage de la hauteur des appuie-têtes

- Saisir le coussin de l'appuie-tête avec la main et l'amener dans la position désirée.

7.11 Conception ceintures de sécurité

Les sièges disposés dans le sens de marche dans les dînettes centrales sont équipés de ceintures de sécurité.

Manipulation

Les ceintures de sécurité peuvent être réglées en hauteur par encliquetement.

Mettre la ceinture de sécurité

Ne pas tordre la ceinture de sécurité.

- Dans le cas de modèles avec un support de ceintures abaissable, il faut déverrouiller celui-ci en appuyant sur le recouvrement supérieur et l'amener en position de conduite.
- Saisir la languette et l'introduire dans la boucle jusqu'à encliquetement audible.
- Passer la partie supérieure de la ceinture au-dessus de l'épaule et la placer en diagonale sur la poitrine.
- Amener la partie inférieure de la ceinture sur le bassin.

Enlever la ceinture de sécurité

- Appuyer sur la touche de la boucle, jusqu'à ce que la languette soit déverrouillée.

7.12 Sièges de la cabine de conduite



Pour la commande des sièges, veuillez consulter les instructions de service relatives au véhicule de base.

Chapitre 8: Eau

8.1 Alimentation en eau

Fonctionnement de l'alimentation en eau chaude

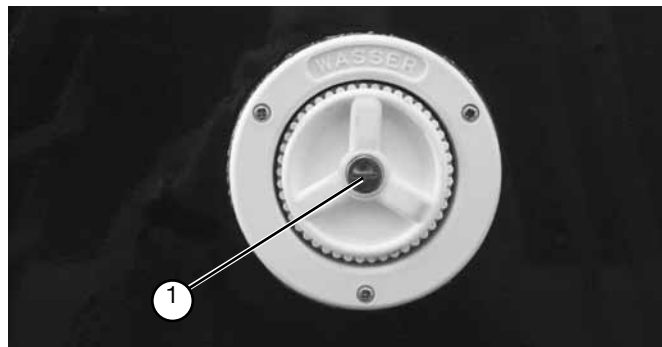
La cuisine et le cabinet de toilette sont alimentés via une pompe à eau avec de l'eau fraîche. La pompe est logée à proximité du chauffage.

Mise en marche de la pompe plongeante

- Enclencher l'interrupteur principal 12V.
- Enclencher l'interrupteur pour l'alimentation en eau sur le panneau de contrôle de bord.



Enclencher la pompe que si le réservoir d'eau fraîche est rempli, étant donné que la pompe peut être détruite par une marche à sec !



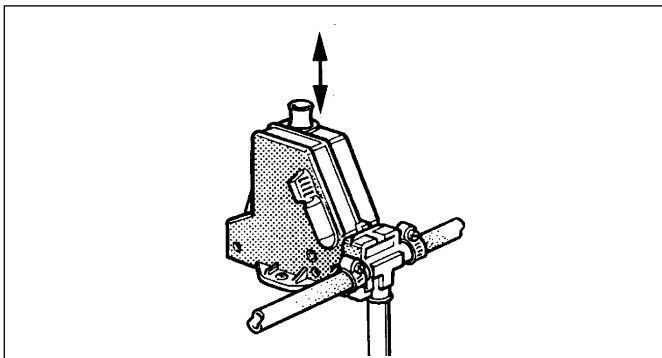
Réservoir d'eau fraîche

Remplissage d'eau

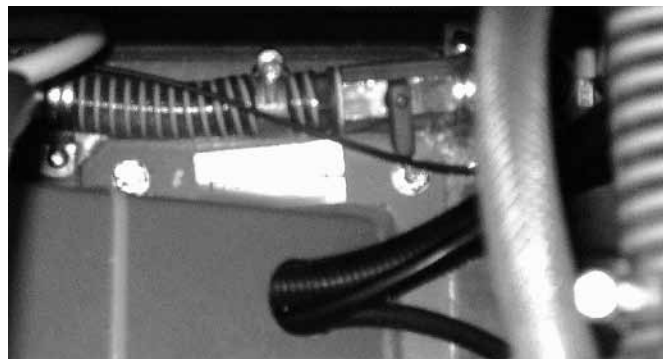
- Fermer tous les orifices d'évacuation et les valves.
- Dévisser et ouvrir le bec de remplissage (1).
- Remplir le réservoir d'eau fraîche de préférence à l'aide d'un tuyau (ne fait pas partie de la livraison).

Retrait d'eau

- Enclencher l'interrupteur principal 12V.
- Commuter l'interrupteur pour la pompe à eau, le chauffage et le chauffe-eau sur „MARCHE“.
- Ouvrir les robinets d'eau „chaud“ ou „froid“.



Pendant la saison froide ou en l'absence de chauffage et si l'interrupteur principal est enclenché, la soupape de sûreté TRUMA s'ouvre. Le chauffe-eau peut alors s'écouler.



Vidage du réservoir d'eau fraîche

- Les valves sont situées près du réservoir d'eau fraîche dans la dînette, en direction de la paroi extérieure.



Pour bénéficier de la bonne eau du réservoir, il faut :

- Remplir le réservoir avec de l'eau potable. Lors du remplissage, respecter l'autocollant Pictogramme „Eau fraîche“.
- Faire toujours bouillir l'eau avant de la consommer.
- Fermer la serrure du réservoir.
- Après chaque voyage et avant tout arrêt prolongé, vidanger le réservoir d'eau.
- Nettoyer soigneusement le réservoir avec de l'eau.



L'eau contenue dans des récipients fermés, tels que par ex. un réservoir est rapidement souillée par des bactéries. Si vous buvez volontiers de l'eau fraîche, ajoutez des agents de stérilisation ou emportez de l'eau minérale.



Ne jamais incorporer des produits antigel ou d'autres produits chimiques dans le circuit d'eau. Danger d'empoisonnement ! En régime hiver, veiller à un chauffage suffisant du réservoir d'eau fraîche.

Réservoir d'eaux usées**Vidange du réservoir d'eaux usées**

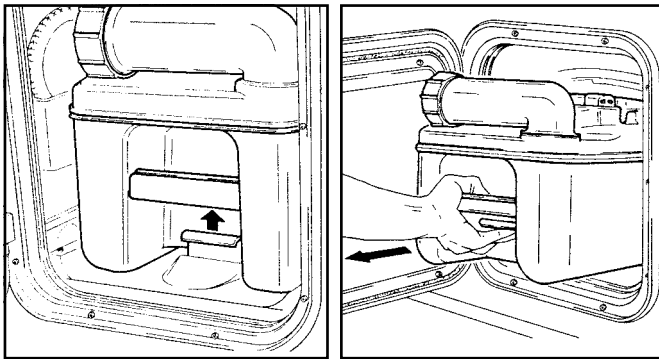
- Sur le côté inférieur du camping-car, desserrer le tuyau de la vidange du réservoir hors du support.

- Après écoulement complet des eaux usées, refermer le robinet.



Vidangez votre réservoir d'eaux usées uniquement aux points d'élimination prévus à cet effet et jamais dans la nature ! Les points d'élimination des déchets se trouvent en règle générale sur les aires de repos des autoroutes, sur les terrains de camping ou dans les stations-services.





8.2 Chasse d'eau de WC

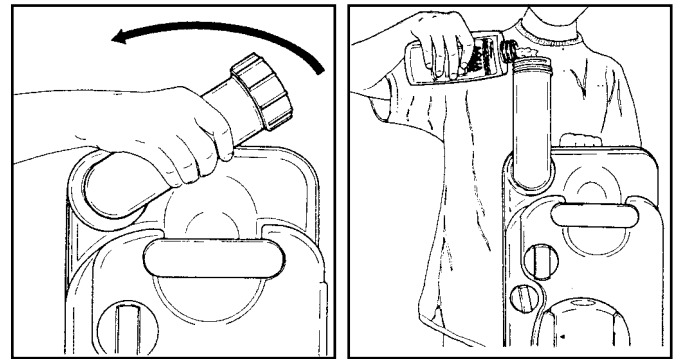
Préparation du WC

- Ouvrir la porte Thetford et tirer l'étrier de fixation vers le haut pour retirer le réservoir pour matières fécales.



Retirer le réservoir pour matières fécales que si le clapet est à l'arrêt.

- Tirer le réservoir en position droite jusqu'en butée.
- Incliner légèrement le réservoir et le retirer entièrement
- Positionner verticalement le réservoir.
- Pivoter les tubulures d'évacuation vers le haut.

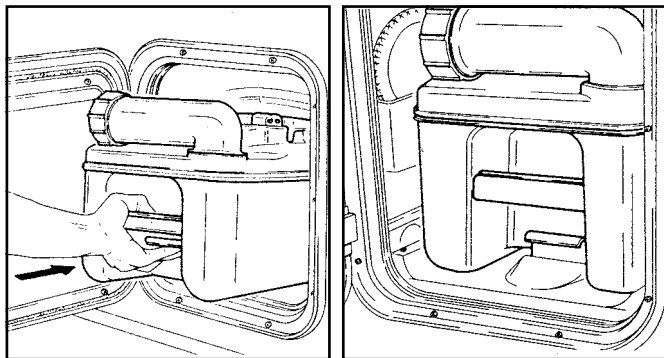


L'utilisation d'un liquide sanitaire peut être évité le cas échéant à travers l'installation d'un système de filtre à charbon actif !



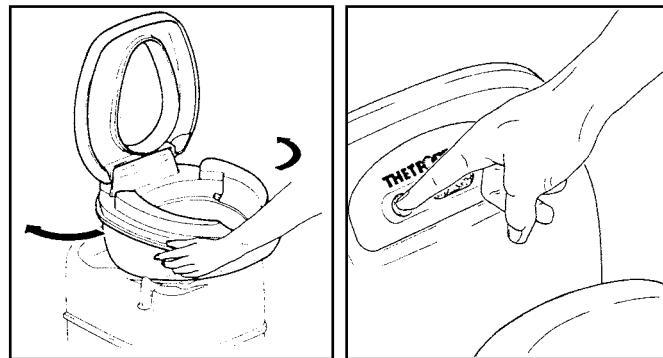
Doser le liquide sanitaire très parcimonieusement. Une surdose n'est pas une garantie pour empêcher la formation éventuelle d'odeurs !

- Verser la quantité indiquée de liquide sanitaire dans le réservoir pour matières fécales.
- Puis ajouter de l'eau jusqu'à ce que le fond du réservoir pour matières fécales soit entièrement recouvert.
- Pivoter à nouveau les tubulures d'évacuation.



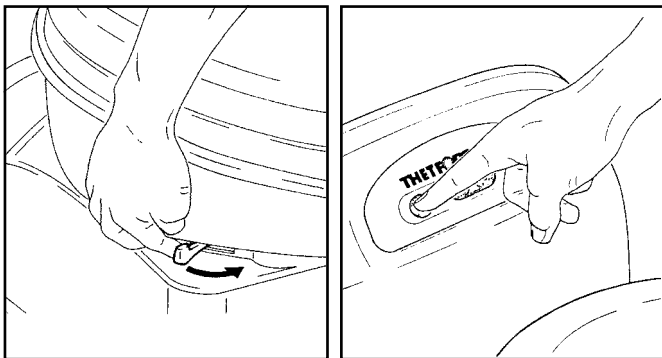
Ne jamais verser le liquide sanitaire directement dans le WC.

- Remettre le réservoir pour matières fécales à sa place.
- Veiller à ce que le réservoir soit bien fixé par l'étrier de fixation.
- Refermer le portillon de service.

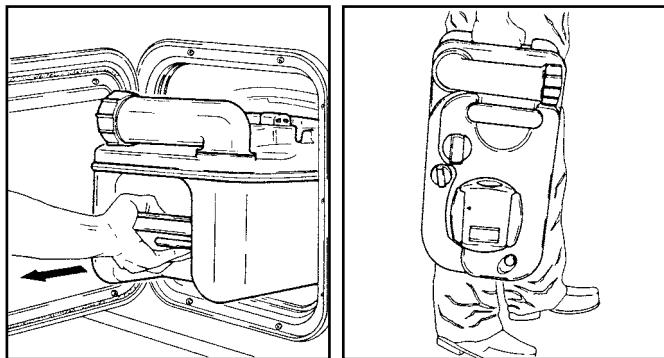


Utilisation

- Virer la cuvette du WC dans une position confortable.
- Utiliser les WC.
- Remplir la cuvette d'eau. Appuyer sur le bouton de chasse d'eau. La chasse est maintenue tant que le bouton de chasse d'eau est enfoncé.

**Cassette C200 S**

- Ouvrir le clapet. Pour ce, virer le levier du curseur en sens anti-horaire.
- Tirer la chasse d'eau. Pour ce, appuyer sur le bouton.
- Après avoir tiré la chasse d'eau, refermer le clapet.



Vidange de la cassette

- Ouvrir la porte Thetford et tirer l'étrier de fixation vers le haut pour retirer le réservoir.

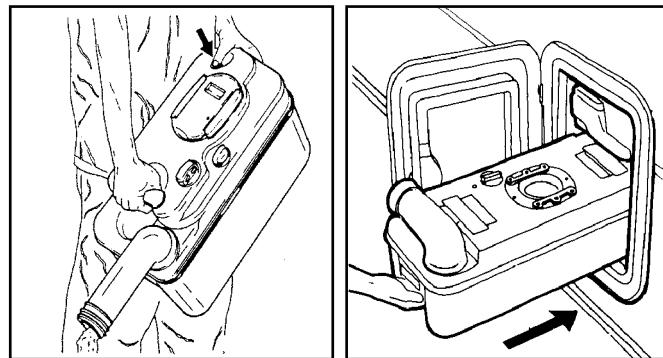


Retirer le réservoir pour matières fécales que si le clapet est fermé.

- Tirer le réservoir en position droite jusqu'en butée.
- Incliner légèrement le réservoir et le retirer entièrement.



Vidangez le réservoir pour matières fécales uniquement aux points d'élimination prévus à cet effet et jamais dans la nature !



- Emmener le réservoir pour matières fécales au point d'élimination prévu à cet effet. Là, diriger la tubulure d'évacuation vers le haut.
- Retirer la fermeture de la tubulure d'évacuation.
- Orienter le réservoir avec la tubulure d'évacuation vers le bas.
- Actionner le bouton d'aération avec le pouce. Le réservoir se vide.
- Remettre le réservoir à sa place. Pousser le réservoir jusqu'à ce que la pince de fixation maintienne le réservoir en position verrouillée.
- Refermer le portillon de service.

Pour l'utilisation conforme aux prescriptions de l'environnement :

- Ne verser dans le réservoir que les produits WC autorisés et respectant l'environnement !
- Vider le WC uniquement dans les tuyauteries et dans les stations services prévus à cet effet !
- Ne jamais déverser les eaux usées dans une bouche d'égout ! S'il n'y a pas de station d'épuration, la canalisation conduit la plupart du temps directement dans un ruisseau.

8.3 Alimentation en eau chaude

Chauffe-eau

Votre camping-car est équipé d'un chauffe-eau intégré avec chauffage à gaz. Le chauffe-eau a une contenance de 14 l. La pièce de commande du chauffe-eau est intégrée dans le panneau du chauffage.

Chauffe-eau :

- Vidanger impérativement le contenu en cas de gel !
- Après toute non-utilisation prolongée, purger le chauffe-eau à fond (ouvrir la batterie de mélange) !



Confier les réparations uniquement à un personnel spécialisé !



Toute modification sur le chauffe-eau entraîne des dérangements fonctionnels et rend caduque l'autorisation d'exploitation !

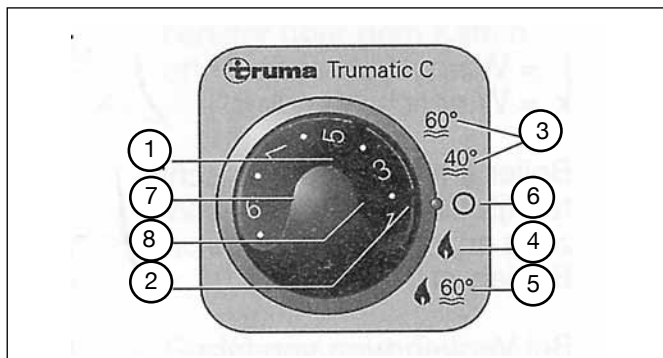
Remplissage du chauffe-eau (première mise en service ou après purge)

- Enclencher la pompe à eau. Pour ce, enclencher l'interrupteur pour le circuit électrique de la pompe à eau sur le panneau d'affichage et de commande.
- Ouvrir tous les robinets d'eau pour l'eau chaude.

- Refermer les robinets d'eau que si le ballon est plein et que si l'air refoulé s'est échappé et que de l'eau coule des robinets d'eau chaude.

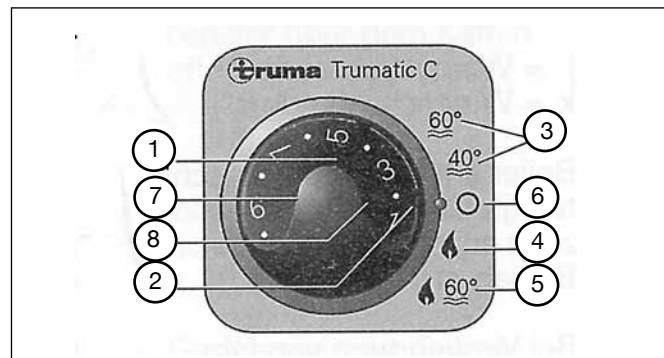


Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter aux instructions de service Truma.



Régime été - eau chaude uniquement

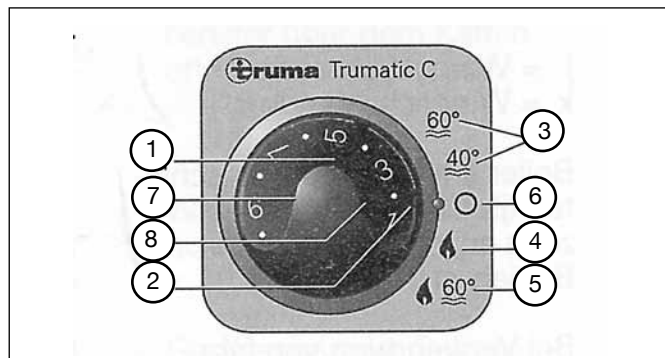
- Mettre l'interrupteur tournant (6) en régime été (3) 40°C ou 60°C .
- Lorsque la température de l'eau pré réglée (40°C ou 60°C) a été atteinte, le brûleur se coupe et le voyant de contrôle jaune (7) s'éteint.



Régime hiver - Chauffage sans demande d'eau chaude

- Tourner le bouton de commande (1) sur la position de thermostat souhaitée (1-9). Après la mise en marche, le voyant de contrôle vert (2) s'allume et indique la position de la température ambiante pré réglée.
- Mettre l'interrupteur tournant en position de fonctionnement (4).

L'appareil sélectionne automatiquement le niveau de puissance nécessaire, en fonction de l'écart de température existant entre la température ambiante pré réglée et la température ambiante réelle. Lorsque la température ambiante pré réglée sur l'organe de commande a été atteinte, le brûleur revient sur son niveau de puissance le plus bas et il va chauffer l'eau à 60°C. Le voyant de contrôle jaune 7) affiche la phase de réchauffement et s'éteint après obtention de la température.



Régime hiver - chauffage avec demande d'eau chaude

- Tourner le bouton de commande (1) sur la position de thermostat souhaitée (1-9). Après la mise en marche, le voyant de contrôle vert (2) s'allume et indique la position de la température ambiante préréglée.
- Mettre l'interrupteur tournant en position de fonctionnement (4).

L'appareil sélectionne automatiquement le niveau de puissance nécessaire, en fonction de l'écart de température existant entre la température ambiante préréglée et la température ambiante réelle. Lorsque la température ambiante préréglée sur l'organe de commande a été atteinte, le chauffage se coupe (indépendamment de la température de l'eau).

Lorsque le ballon d'eau chaude est plein, l'eau est automatiquement chauffée.

La température de l'eau est alors fonction de la puissance du chauffage délivrée et de la durée de chauffage nécessaire pour atteindre la température ambiante souhaitée.

Dans cette position de service, le voyant de contrôle jaune (6) ne s'éclaire que lors de températures d'eau en-dessous de 5°C.



Le mode chauffage est possible de manière illimitée aussi bien avec ou sans contenu d'eau.

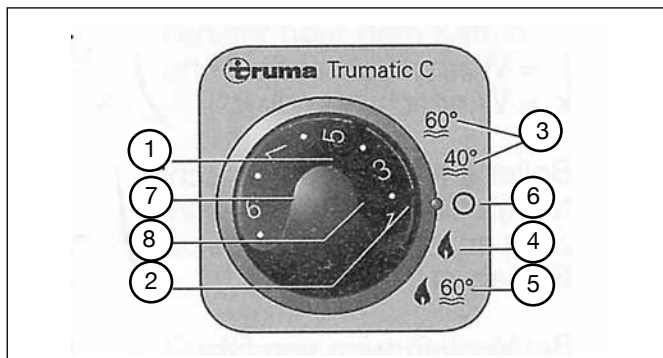
Mise hors service „Régime au gaz“

- Désenclencher le chauffage sur l'interrupteur tournant (6).



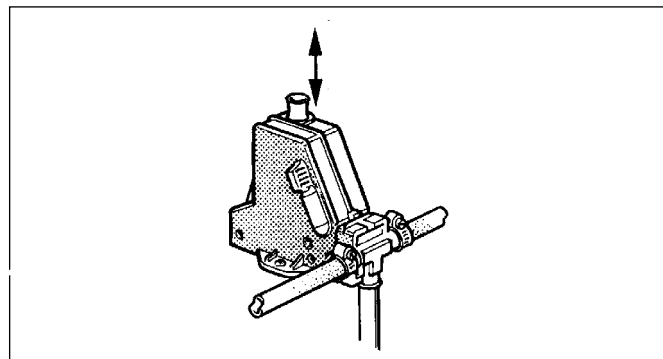
Vidanger le contenu d'eau impérativement en cas de gel !

Si l'appareil n'est pas utilisé depuis longtemps, fermer le robinet à fermeture rapide sur la conduite de gaz et la bouteille de gaz.



Panne

- En cas de panne, le voyant de contrôle rouge (8) s'allume.
- Pour déterminer les causes possibles de pannes, veuillez vous référer au manuel de recherche des pannes de la société TRUMA.
- Le déblocage s'effectue en coupant l'appareil, puis en le remettant en marche.



Vidange du chauffe-eau

- Arrêter la pompe à eau. Pour ce, désenclencher l'interrupteur du circuit électrique de la pompe à eau sur le panneau d'affichage et de commande.
- Ouvrir tous les robinets d'eau pour l'eau chaude.
- Enfoncer le bouton d'actionnement (6) sur la soupape de sûreté/robinet de vidange électriques. L'eau du chauffe-eau peut alors se vider directement vers l'extérieur.



Si le chauffage ne fonctionne plus, on ne peut refermer la soupape de sûreté/robinet de vidange qu'à des températures supérieures à 8°C.



En cas de températures inférieures à 2° C sur la soupape de sûreté/robinet de vidange, l'eau du chauffe-eau peut se vider d'elle-même si l'appareil est à l'arrêt.

Chapitre 9: Gaz

9.1 Règles de sécurité générales pour l'utilisation d'installations à gaz liquéfiés

Contrôle de l'installation à gaz

- Avant la première mise en service, faire contrôler les installations à gaz liquéfié par un spécialiste.
- Le contrôle de l'installation à gaz doit être effectué et renouvelé tous les deux ans par un expert et doit être confirmé dans le certificat de contrôle (conformément à, par ex. en Allemagne, la feuille de travail G 607 du DVGW pour les véhicules).
- Les régulateurs et les conduites de gaz doivent être aussi contrôlés.
- Nous recommandons de remplacer le régulateur de sécurité au plus tard après six ans.
- Contrôler aussi régulièrement le tube de raccordement envers les dégâts. Lors du constat de fissures, d'endroits poreux ou chose similaire, remplacer celui-ci en conséquence.
- L'exploitant est responsable de l'exécution du contrôle.



En cas de doute de gaz susceptible de s'échapper, effectuer tout de suite les mesures suivantes :

- Fermer la valve d'arrêt de la bouteille de gaz.



- Des sources d'inflammation tels qu'un feu ouvert ou fumer sont strictement interdites.
 - Aérer les locaux.
 - Evacuer la zone de danger.
 - Contacter l'entourage direct (gardien) et si besoin est les pompiers.
- L'installation à gaz ne doit être remise en service qu'après contrôle par un expert.

Installations d'objets et modifications

- Les installations d'objets et les modifications sur l'installation à gaz ne peuvent être effectuées que par un expert.
- Il est interdit d'exploiter des appareils avec des vis de raccordement différentes.

Conservation d'objets

- Les bouteilles de gaz doivent toujours être à la verticale.
- Les placards à bouteilles doivent être vis-à-vis de l'espace habitable et près.
- Les placards à bouteilles doivent avoir au moins un grand orifice d'aération de 100 cm² sur le sol ou directement au-dessus de celui-ci.

Régulateurs et soupapes

- Les dispositifs de régulateurs de pression doivent avoir une pression fixe de 30 mbars. Les revendications de EN 12864, annexe D font foi. Le taux de débit du dispositif de régulateur de pression doit avoir au moins 1,2 hx/h.
- Raccorder minutieusement les régulateurs sur la bouteille (**attention : filet à gauche**). Ne pas utiliser de clés, de pinces ou tout autre outil similaire.
- A des températures tournant en-dessous de 5 °C , utiliser du (eis-ex) (système de dégivrage) pour les régulateurs.



La pression de service du gaz est de 30 mbars.

Exploitation du réchaud

- Lors de l'exploitaton de la cuisinière, la lucarne ou la fenêtre doivent être ouvertes.
- Les poignées de manipulation d'appareils à gaz qui doivent être appuyées lors de la mise en marche doivent revenir automatiquement en place après la compression.



Ne jamais utiliser les réchauds ou autres appareils qui recourent à de l'air de combustion en provenance de l'intérieur pour le chauffage du véhicule. En cas d'un non-respect, un danger de mort existe suite à un manque d'oxygène et d'oxyde de carbone inodore éventuellement généré.

Gaz d'échappement

- Le tuyau d'évacuation des gaz doit être raccordé sur le chauffage et sur la cheminée de manière solide et étanche. Il ne doit pas présenter de défauts.
- Les gaz doivent pouvoir sortir sans problèmes et l'air frais doit entrer également sans obstacle. C'est pourquoi, il est nécessaire de dégager les tabliers du véhicule de tout monticule de neige. Les orifices d'aspiration sous le sol du véhicule doivent rester libres et propres.

Avant la mise en service

- Veiller à ce que les aérations ne soient pas obstruées.
- Dégager éventuellement la cheminée de neige.
- Dégager les orifices d'aspiration de l'air de combustion sous le plancher du véhicule de toute trace de salissure et le cas échéant de neige à moitié fondue. Les gaz pourraient présenter dans le cas contraire un taux CO₂ élevé non autorisé.
- Les aérations de sécurité ne doivent pas être fermées.
- Ne jamais utiliser des appareils à cuisiner ou de chauffage portables, hormis des appareils de chauffage électriques, étant donné que ceux-ci présentent un danger d'incendie et d'asphyxie.



Lisez attentivement les instructions de service des fabricants d'appareils !

9.2 Alimentation en gaz

Le camping-car est équipé d'une installation à gaz propane (la bouteille de gaz n'est pas dans l'ampleur de la livraison). Cette installation comporte les appareils suivants:

- le réchaud
- le réfrigérateur
- le chauffe-eau
- le cas échéant, les accessoires spéciaux

Ces bouteilles sont raccordées par des flexibles haute pression équipés d'une sécurité de rupture de tuyau intégrée au régulateur mural de pression de gaz. Celui-ci est doté d'un contrôleur de flux de gaz et d'un raccord de contrôle intégré. L'utilisation du chauffage lors du trajet est ainsi tout à fait autorisée.



Pour le compartiment des bouteilles de gaz dans le garage arrière, il faut :

- Contrôler la fixation avant chaque trajet.
- Resserrer fermement les courroies desserrées.
- La pression maximale dans le tuyau du régulateur de sécurité (2) ne doit pas dépasser plus de 30 mbars.



Ne pas utiliser le compartiment de bouteilles de gaz comme espace rangement supplémentaire. Danger d'incendie !



Robinets d'arrêt et valves

Ils permettent d'interrompre l'alimentation en gaz à l'appareil correspondant. Les robinets sont caractérisés par des auto-collants.

Pour les robinets d'arrêt et les valves, il faut :

- Fermer tous les robinets d'appareils de gaz pendant le trajet. Les seules exceptions sont les robinets de gaz pour les appareils de gaz qui doivent être utilisés pendant le déplacement.



Au fil des ans, des secousses peuvent provoquer des non-étanchéités perceptibles. En cas de doute, veuillez faire effectuer un contrôle par votre concessionnaire ou votre atelier spécialisé pour les installations à gaz.



Un contrôle d'étanchéité ne doit jamais être effectué en présence d'une flamme ouverte.

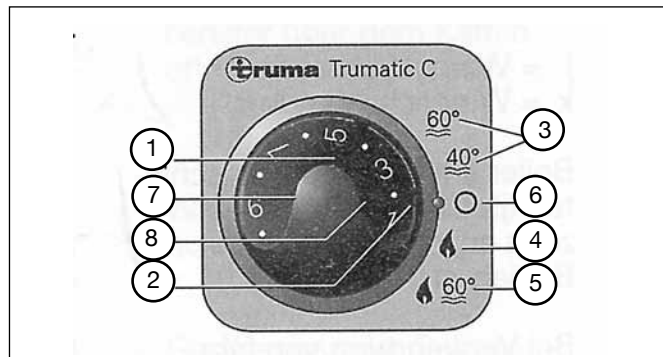
9.3 Chauffage

Emplacement organe de commande

- En fonction du modèle dans l'espace cuisine ou dans la dînette centrale.

Mise en marche

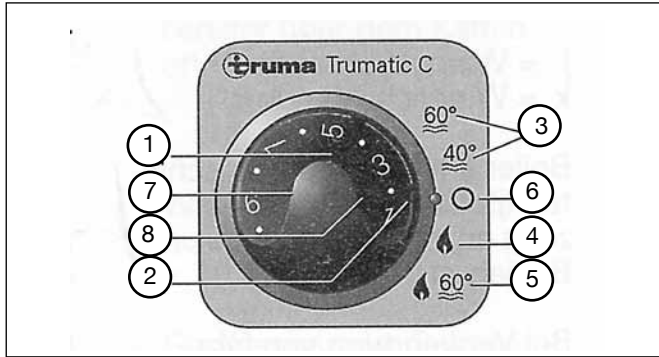
- Retirer le cache de la cheminée. (Ne fait pas partie de l'ampleur de la livraison)
- Ouvrir la valve de bouteille et le robinet à fermeture rapide sur la conduite de gaz.
- Régler la température ambiante à l'aide du bouton de commande. L'appareil est en marche. Le voyant de contrôle vert „Marche“ en-dessous du bouton de commande s'allume.



L'appareil sélectionne automatiquement le niveau de puissance nécessaire, en fonction de l'écart de température existant entre la température ambiante préréglée et la température ambiante réelle.



Le chauffage au gaz liquide de votre camping-car a été conçu de telle manière que son fonctionnement lors du trajet soit autorisé. Les exigences contenues dans la directive 2001/56/CE relative aux appareils de chauffage sont remplies, ce qui permet d'exclure tout écoulement accidentel du gaz dû à un accident.



Pour plus d'informations, reportez-vous aux instructions de service séparées de la société Truma.

Arrêt „Mode gaz“

- Couper le chauffage sur l'interrupteur tournant (6).



Si des gelées sont prévues, vidanger impérativement le chauffe-eau !

Si l'appareil n'est pas utilisé pendant longtemps, fermer le robinet à fermeture rapide sur la conduite de gaz et la bouteille de gaz.

Dérangement

- En cas de panne, le voyant de contrôle rouge (8) s'allume.
- Pour déterminer les causes possibles de pannes, veuillez vous référer au manuel de recherches de pannes de la société TRUMA.
- Le déblocage s'effectue en coupant l'appareil, puis en le remettant en marche.

9.4 Réfrigérateur

Modes de service

Le réfrigérateur peut être exploité de trois manières différentes.

- Fonctionnement sur 12 V : Alimentation en courant depuis la batterie du camping-car.
- Exploitation 230 V : Alimentation en courant depuis la source externe.
- Gaz liquéfié : Alimentation depuis les bouteilles de gaz du camping-car

Des réfrigérateurs des fabricants Dometic ou Thetford peuvent être utilisés.



Pour ce, veuillez respecter la mise en service des instructions de service séparées du fabricant.

Fonctionnement sur 12 V

Le fonctionnement sur 12 V ne doit être utilisé que pendant le trajet lorsque le moteur est en marche. Lors de pauses et d'arrêts prolongés, arrêter le fonctionnement sur 12 V étant donné que la batterie du camping-car est rapidement déchargée.



Pendant le trajet, ne pas exploiter le réfrigérateur avec du gaz ! Danger d'explosion !



9.5 Réchaud à gaz

Le bloc cuisine du camping-car est équipé d'un réchaud à gaz à trois flammes.

Avant la mise en service

- Ouvrir la valve de bouteille et le robinet à fermeture rapide sur la conduite de gaz.



Mise en marche

- Ouvrir le revêtement en verre fumé .
- Amener le bouton tournant de la position souhaitée du brûleur sur la position d'allumage (grosse flamme).
- Allumer le brûleur avec l'allume-gaz ou une allumette ou à l'aide d'un briquet.
- Continuer à maintenir le bouton tournant enfoncé 5-10 secondes jusqu'à ce qu'une flamme apparaisse.
- Relâcher le bouton tournant et placer sur le réglage désiré (grande ou petite flamme).
- Si l'allumage est sans effet, répéter le processus depuis le début.

- Afin d'éteindre la flamme, ramener le bouton tournant sur la position „0“.
- Fermer le robinet d'arrêt de gaz de la cuisinière à gaz.



Lors de la manipulation de casseroles chaudes, de poêles et de tout autre objet, utiliser des gants de cuisine ou des poignées. Danger d'incendie !



Après avoir cuisiné, laisser ouvert le revêtement en verre (1) aussi longtemps que les brûleurs dissipent de la chaleur. La plaque en verre pourrait sinon éclater.



Ne pas garder des objets facilement inflammables tels que des torchons, des serviettes etc. à proximité du réchaud à gaz. Danger d'incendie !

Chapitre 10 : Accessoires

Dans ce chapitre, seuls les accessoires importants seront décrits.

Observez les instructions de commande détaillées, les conseils de montage et les schémas des connexions des fabricants d'accessoires.

10.1 Dispositif d'attelage

Pour le dispositif d'attelage, observer :

- Pour le montage ultérieur d'un dispositif d'attelage, une inscription du Centre Contrôle technique est nécessaire. Les documents requis sont joints au dispositif d'attelage.
- Respecter la charge autorisée sur essieu arrière de 2250 kg.
- Respecter la charge remorquée freinée autorisée de 1000 kg. (Pas d'augmentation du PTAC possible).
- Charge d'appui autorisée : 75 kg.

Inscription dans les documents du véhicule

- Laisser monter les appareils rapportés par votre concessionnaire HOBBY. Celui-ci remplit toutes les formalités pour vous.
- Si cela n'est pas le cas, allez avec votre camping-car et l'expertise de montage correspondante au CCT. Le CCT réceptionne les appareils montés et les reporte dans le certificat de propriété du véhicule.

- Présenter le certificat de propriété complété et la carte grise au service d'immatriculation. Les modifications dans le certificat de propriété seront reportées sur la carte grise.



Respecter en plus les instructions de service du fabricant.

Chapitre 11: Maintenance et entretien

11.1 Maintenance

Périodicités de maintenance

Le camping-car et ses installations sont soumis à des périodicités de maintenance fixes.



Respectez également les périodicités de maintenance du véhicule de base Ford.

Pour les périodicités de maintenance, il faut :

- Laisser effectuer la première maintenance 12 mois après la première réception par un concessionnaire HOBBY.
- Laisser effectuer toutes les autres maintenances une fois par an par un concessionnaire HOBBY.
- Effectuer la maintenance du véhicule de base ainsi que de tous les appareils de montage conformément aux périodicités de maintenance indiquées dans les instructions de service respectives.



Le contrôle de l'installation au gaz doit être effectué et renouvelé tous les 2 ans par un expert et doit être confirmé dans le certificat de contrôle (conformément à, par ex, en Allemagne, la feuille de travail G 607 du DGW.



Le détenteur du véhicule est responsable de l'exécution ponctuelle du contrôle.



Remplacer les régulateurs de sécurité de gaz au plus tard après six ans !



Pour des raisons de sécurité, les pièces de rechange d'un appareil doivent correspondre aux données du fabricant de l'appareil et doivent être montées par l'un de ses représentants autorisés.

11.2 Aération

Une aération et un recyclage de l'air ambiant de l'intérieur du camping-car s'imposent pour une climatisation agréable. Ceci permet d'éviter en outre des risques de corrosion par l'eau de condensation.

L'eau de condensation est formée par

- un volume espace faible
- la respiration et la transpiration des occupants
- des vêtements humides à l'intérieur
- l'exploitation du réchaud



Pour éviter des dégâts dus à la formation d'eau de condensation, veiller à une circulation d'air suffisante !

11.3 Entretien

Nettoyage extérieur

Ne pas laver le véhicule plus qu'il ne le faut.



Ne laver le véhicule qu'aux stations de lavage prévues à cet effet.



Utiliser les produits de nettoyage le plus parcimonieusement possible. Des produits agressifs tels que par ex. les produits pour jantes peuvent nuire à notre environnement.

Pour le nettoyage extérieur, il faut :

- Rincer le véhicule avec un mince jet d'eau.
- Laver le véhicule avec une éponge douce et une solution de shampoing de type commercial. Puis rincer souvent l'éponge.
- Rincer ensuite avec beaucoup d'eau.
- Sécher le véhicule avec une peau de chamois.
- Après le lavage du véhicule, laisser le véhicule dehors pour qu'il sèche entièrement.



Sécher minutieusement les phares et les optiques étant donné que de l'eau peut facilement s'y accumuler.

Pour le lavage des surfaces, il convient :

- Les surfaces laquées doivent être traitées de temps en temps avec de la cire. Respecter les conseils d'utilisation des fabricants de cire. Nous recommandons les produits des fabricants VALMA, Turtle, Flash et System.

Pour le polissage des surfaces, il faut :

- En cas d'exception, traiter les surfaces laquées soumises à l'intempérie avec des agents de polissage. Nous recommandons une pâte abrasive de polissage exempte de solvants.



N'effectuer les travaux de polissage que dans les cas spéciaux et pas très souvent, étant donné que la couche supérieure de la laque est supprimée lors du polissage. En cas de polissages fréquents, une érosion importante apparaît.

En ce qui concerne les salissures de goudron et de résine

- Supprimer les dépôts de goudrons et de résine ainsi que toutes les autres salissures organiques avec de l'éther de pétrole ou de l'alcool.



Ne pas utiliser des produits tels que les produits contenant de l'ester ou du cétone.

En cas de dégâts, il faut :

- Réparer les dégâts impérativement pour éviter d'autres dommages par la corrosion. Pour ce, demandez l'aide de votre concessionnaire HOBBY.

Fenêtres et portes

Pour les soins, il faut :

- Frotter légèrement les caoutchoucs des portes et des fenêtres avec du talc.
- Nettoyer les vitres en verre acrylique avec une éponge propre mouillée et un chiffon doux. Un nettoyage à sec peut rayer les vitres.



Ne pas utiliser des agents de lavage forts et agressifs, qui contiennent des adoucissants ou des solvants !



Du talc est disponible dans les magasins spécialisés pour les accessoires automobiles.

Nettoyage intérieur

Pour les housses de siège et de coussins et les rideaux , il faut :

- Nettoyer les housses de siège à l'aide d'une brosse douce ou d'un aspirateur.
- Faire nettoyer les housses de coussin et les rideaux fortement encrassés, ne pas les laver vous-même !

- Si besoin est, nettoyer prudemment avec la mousse d'un produit de lavage pour textiles délicats.

Pour la moquette, il faut :

- Nettoyer à l'aide d'un aspirateur ou d'une brosse.
- Si nécessaire, nettoyer ou shampooiner avec de la mousse pour moquette.

Pour les surfaces de meubles, il faut :

- Nettoyer les faces des meubles en bois avec une serviette humide ou une éponge.
- Frotter à l'aide d'une serviette sans poussière.
- Utiliser des produits d'entretien pour meubles doux.



Ne pas utiliser des produits récurants ou des produits d'entretien de meubles, étant donné que ceux-ci peuvent rayer la surface !

Pour le cabinet de toilette, il faut:

- Nettoyer avec du savon liquide neutre et un torchon non abrasif.



Ne pas utiliser de produits récurants également dans le cabinet de toilette !

Pour l'évier en émaille, il convient :

- Nettoyer l'évier en émail avec des produits de type commercial.

Accessoires**Pour l'entretien, il faut :**

- Nettoyer les pièces en matière plastique (par ex. les pare-chocs, les tabliers) avec de l'eau chaude jusqu'à 60° C et des produits de nettoyage doux.
- Nettoyer les surfaces graisseuses ou huileuses avec de l'alcool.
- Si besoin est, graisser les charnières de porte et les vérins stabilisateurs.
- Nettoyer une fois par an les conduites d'eau fraîche, le réservoir d'eau fraîche et le réservoir d'eaux usées.



Ne pas utiliser des produits récurants, étant donné que ceux-ci peuvent rayer les surfaces !



Après la fin des travaux d'entretien, retirer toutes les bombes aérosol contenant des produits de nettoyage et de soin hors du véhicule ! Sinon, il existe un danger d'explosion lors de températures en-dessus de 50° C !

11.4 Exploitation hivernale**Préparations****Pour les préparations, il faut :**

- Contrôler le véhicule envers les défauts de laques et de rouille. Le cas échéant, réparer les dégâts.
- S'assurer que de l'eau ne pénètre pas dans les orifices de ventilation forcée et dans le chauffage.
- Protéger les pièces métalliques du dessous de caisse moyennant un agent de protection à base de cire.
- Entretenir les surfaces extérieures laquées à l'aide du matériau approprié.

Régime hiver

En régime hiver, de l'eau de condensation se forme si le véhicule est occupé à basses températures. Afin de garantir une bonne qualité d'air ambiante et des dégâts sur le véhicule par de l'eau de condensation, une aération suffisante est très importante.

Pour l'aération, il faut :

- Dans la phase de chauffage du véhicule , amener le chauffage sur la plus haute position et ouvrir les placards du plafond, les rideaux ainsi que les stores. Ceci permet d'obtenir une aération et un recyclage d'air optimaux.
- Ne chauffer q'avec l'installation à air pulsé.
- Le matin, enlever tous les coussins, aérer les compartiments de rangement et sécher les endroits humides.



En cas de formation d'eau condensée, l'essuyer.

Mesures antigel

Si l'intérieur est suffisamment chauffé, il n'y a pas besoin de redouter un gel du réservoir d'eau fraîche, des conduites d'eau et du chauffe-eau.

Pour le réservoir d'eaux usées, il faut :

- Lors de températures plus basses, mélanger des produits antigel ou du sel de cuisine aux eaux usées.
- Récupérer les eaux usées hors du véhicule.
- Maintenir la sortie du réservoir d'eaux usées ouverte.

Après la fin de la saison hivernale**Pour les soins, il faut :**

- Effectuer un lavage minutieux du dessous du véhicule et des moteurs Ceci permet de supprimer les fondants encourageant la corrosion (sels, restes de sels alcalins).



Ne laver le véhicule qu'aux stations de lavage prévues à cet effet.



Utiliser les produits de nettoyage le plus parcimonieusement possible. Des produits agressifs tels que par ex. les produits pour jantes peuvent nuire à notre environnement.

Hivérisation**En général, il vaut :**

- Laisser le camping-car dans un endroit fermé si celui-ci est sec et bien aéré. Sinon, il est préférable de laisser le camping-car dehors.

Pour l'aménagement intérieur, il faut :

- Vider et nettoyer le réfrigérateur, laisser la porte du réfrigérateur ouverte.

- Laisser les espaces rangements et les placards ouverts pour l'aération.
- Poser les coussins et les matelas de manière à ce qu'ils n'entrent pas en contact avec l'eau de condensation.
- Si nécessaire, chauffer le camping-car pour éviter la moisissure par l'eau de condensation.
- Mettre 3 kg de sel de cuisine dans une cuvette pour maintenir l'intérieur du véhicule à sec. Le sel absorbe l'humidité. Le changer souvent.
- Déconnecter les batteries, les démonter dans la mesure du possible et contrôler environ une fois par mois l'état de charge, le cas échéant les recharger.
- Désenclencher l'interrupteur principale 12 V.

Pour la conception extérieure et le véhicule de base, il faut :

- Conserver les surfaces extérieures vernies à l'aide du produit approprié.
- Protéger les pièces métalliques du dessous de caisse contre la corrosion à l'aide d'un produit de protection à base de cire.
- Afin de ménager les pneus, mettre le véhicule sur cales ou le déplacer tous les deux mois quelque peu de l'emplacement.
- Poser les bâches de recouvrement avec un espace intermédiaire, afin que l'aération ne soit pas entravée.
- Laisser ouverte l'aération forcée.

- Aérer minutieusement le camping-car toutes les trois à quatre semaines.
- Contrôler l'antigel du système de refroidissement, remplir le cas échéant.

Pour les réservoirs, il faut :

- Vider et nettoyer le réservoir d'eau fraîche à l'aide d'une pompe, si besoin est à l'aide d'un bouchon de vidange.
- Vider et nettoyer le réservoir d'eaux usées.
- Vider et nettoyer le réservoir du WC.
- Vider entièrement le chauffe-eau. Pour ce, commuter l'interrupteur pour la pompe d'eau fraîche dans le centre contrôle de bord sur „Arrêt“ et ouvrir tous les robinets d'eau.
- S'assurer que de l'eau ne pénètre pas dans les orifices de ventilation forcée et dans le chauffage.



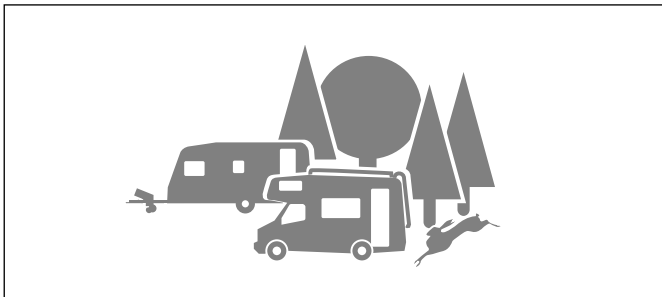
Respectez également les conseils et les instructions de service des fabricants d'appareils de montage.

Chapitre 12: Elimination et protection de l'environnement

12.1 Environnement et voyage nomade

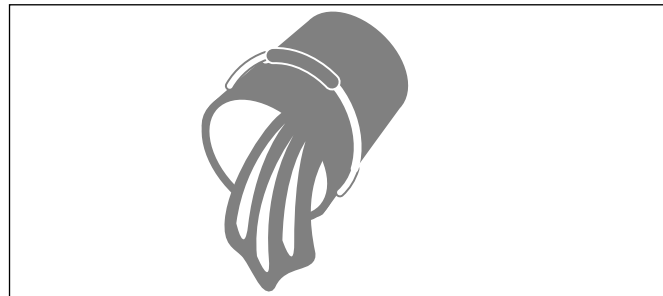
Utilisation conforme à l'environnement

Les conducteurs de camping-cars et de caravanes ont par définition une responsabilité particulière pour l'environnement. C'est pourquoi, le véhicule doit toujours être utilisé de manière conforme à l'environnement.



Pour l'utilisation conforme à l'environnement :

- Ne pas gêner le calme et la propreté de la nature.
- Eliminer les eaux usées, les matières fécales et les déchets de manière conforme.
- Se comporter de manière idéale afin que les conducteurs de camping-cars et de caravanes ne soient pas traités de destructeurs de l'environnement.

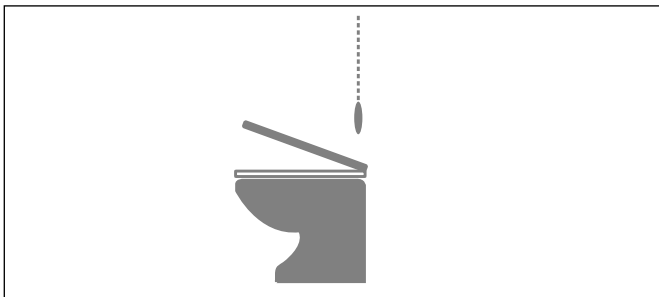


Pour les eaux usées, il faut :

- Ne collecter les eaux usées à bord que dans des réservoirs d'eau usées montés ou le cas échéant dans des réservoirs appropriés à cet effet !
- Ne jamais déverser les eaux usées dans la nature ou dans des bouches d'égoûts ! Les canalisations ne sont pas en général à proximité de station d'épuration.
- Vider aussi souvent que possible le réservoir d'eaux usées même s'il n'est pas rempli entièrement (hygiène). Rincer le réservoir d'eaux usées si possible après chaque vidange avec de l'eau fraîche.



Vidangez le réservoir d'eaux usées uniquement aux points d'élimination prévus à cet effet et jamais dans la nature ! Les stations d'élimination sont en règle générale sur les aires de repos d'autoroutes, les terrains de campingcars ou dans les stations d'essence.



Pour les matières fécales, il faut

- Dans le réservoir de matières fécales, ne verser que les produits sanitaires autorisés.



L'utilisation d'un liquide sanitaire peut être évité le cas échéant à travers l'installation d'un système de filtre à charbon actif !



Doser le liquide sanitaire très parcimonieusement. Une sur dose n'est pas une garantie pour empêcher la formation éventuelle d'odeurs !

Elimination

- Ne jamais remplir à ras bord le réservoir pour matières fécales. Au plus tard, lorsque le niveau de remplissage s'éclaire, vider le réservoir sans tarder.
- Ne jamais verser les matières fécales dans les bouches d'égout ! Les canalisations ne sont pas en général à proximité de station d'épuration.



Vider le réservoir pour matières fécales aux points d'élimination prévus à cet effet, mais jamais en pleine nature !



Ordures:

- Trier les ordures et donner les matières recyclables pour la réutilisation dans le circuit.
- Vider les poubelles si possible dans les récipients ou les containers prévus à cet effet. Ceci permet d'éviter un amoncellement de poubelles désagréables et problématiques à bord.

Aires de repos:

- Laisser les aires de repos toujours à l'état propres, même si les salissures sont à imputer à d'autres personnes.



Une bonne protection de l'environnement a des effets bénéfiques sur la nature, mais elle est aussi dans l'intérêt de tous les conducteurs de camping-cars et de caravanes!

12.2 Reprise du véhicule

S'il devait advenir que vous désiriez vous séparer définitivement de votre camping-car et que vous souhaitiez le remettre au recyclage, le fabricant du véhicule de base est responsable de la reprise du véhicule (au moment de la mise sous presse).

Votre camping-car HOBBY doit être alors repris gratuitement par le réseau de concessionnaires Ford couvrant l'ensemble du territoire et être éliminé conformément aux prescriptions en vigueur.

Chapitre 13 : Caractéristiques techniques

13.1 Poids selon 92/21/CEE, saison 2007

Modèle	Série	Poids véhicule de base	Conducteur	Diesel (kg)	Equipement de base	Poids en ordre de marche estimé	Poids maximal technique
T 500 GFSC	Van (A)	2553	75	68	121	2817	3500

Charge utile maximale	Nombre de places	Charge conventionnelle	Poids de surcharge	Longueur du véhicule	Equipement personnel	Charge utile résiduelle
683	4	225	458	6,1	101	357

Ces indications s'appliquent à un véhicule de série sans équipement spécial. Des écarts de 5% max. sont possibles.

13.2 Pression des pneus

Pneus	Pression de gonflage (bar)	Véhicule de base
Michelin XC Camping		
215/75 R 16 C	vo: 3,5 hi: 5,5	FORD
autres fabricants de pneus*		
185/75 R 16 C	vo: 4,7 hi: 3,5	FORD
215/75 R 16 C	vo: 3,5 hi: 4,75	FORD

* Ces pressions de pneus ne sont valables que pour les pneus standard de marques alternatives. Tous les véhicules sont en principe équipés de la marque de pneus „Michelin Camping“. En présence de demandes en très grande nombre, Michelin ne peut toutefois couvrir l'ensemble du marché. Dans ce cas, des marques alternatives - par ex. Pirelli sont montées.

Index

A

Accessoires	
Entretien	11-4
Aération d'air forcée	05-2
Aération	05-3
Alimentation en courant	06-6
Alimentation en eau chaude	
Fonctionnement	08-9
Alimentation en gaz	09-3
Appareils rapportés	03-9
Appui-tête	
Réglage de la hauteur	07-14

B

Batterie cellule	06-10
Remplacement de la batterie	06-10
Propriétés	06-9
Emplacement	06-9
Boîte de premier secours	02-7

C

Cabinet toilette	
Entretien	11-3
Ceintures de sécurité	
Construction	07-14
Chaînes à neige	04-3
Charge sur le toit	02-6
Chargement	02-5/03-1
Chargement	
par châssis maxi	03-3
par autorisation spéciale	03-4
Chargeur	
Emplacement	06-7

Chasse d'eau	08-4
Châssis 03-1	
Chauffage	
Mise à l'arrêt	09-6
Exploitation	09-5
Emplacement organe de com-	
mande	09-5
Panne	09-6
Chauffe-eau	08-9
Vidange	08-12
Remplissage	08-9
Régime été	08-10
Panne	08-12
Clapet des WC	05-5
Clé du véhicule	05-5
Commutation des consommateurs	
	02-14
Compartiment pour bouteille de gaz	09-3
Conduite économique	
	02-7
Conduite en virages	02-6
Conduite	02-7
En virages	02-6
Ménagement des pneus	04-1
Reculer	02-7
Contrôle de l'installation à gaz	09-1
Contrôle général	02-1
D	
Dispositif d'attelage	10-1
Dispositif occultant	07-10
Douche extérieure	
Raccordement d'eau	05-7
E	
Eau de condensation	11-1
Eaux usées	12-1

Elimination	12-2
Matières fécales	12-2
Aires de repos	
Economie d'énergie	02-8
Éléments d'affichage	06-2
Embuage	
	05-8
Entretien	11-2
Fenêtres et portes	11-3
Surfaces de meubles	11-3
Housses de sièges et de cou-	
sins,	
Rideaux	11-3
Moquette	11-3
Cabinet toilette	11-3
Accessoires	11-4
Environnement	12-1
Ordures	12-3
Eaux usées	12-1
Elimination	12-2
Matières fécales	12-2
Aires de repos	12-3
Équipement de secours	02-7
Extincteur	02-8
Boîte de premier secours	02-7
Triangle de signalisation	02-8
Exploitation 230 V	09-7
Exploitation	09-7
Modes de service	09-7
Mode gaz	09-7
Alimentation en air	05-3
Verrouillage de la porte	09-7
Régime hiver	05-3
Exploitation du réchaud	09-2
Exploitation hivernale	11-4
Réservoir d'eaux usées	11-5
Aération	11-5
Mesures antigel	11-5

Préparations	11-4
Extincteurs	02-10
F	
Faire le plein	02-7
Fenêtres projetantes	07-2
Feuille de données techniques	13-1
Freins	02-6, 04-7
G	
Gaz d'échappement	09-2
Gaz	09-1
Gilet de signalisation	02-9
H	
Hivernisation	11-5
Conception extérieure et véhicule	
de base	11-6
Récipients	11-6
Aménagement intérieur	11-5
I	
Immatriculation	02-1
Installation de gaz	
Gaz d'échappement	09-2
Robinets d'arrêt et valves	09-4
Emplacement	09-4
Appareils rapportés et modifica-	
tions	09-1
Contrôle	09-1
Régulateurs et valves	
	09-2
Installation électrique	
Fusibles	06-7
Installations électriques	
Conseils de sécurité	06-1
Intérieur	06-11
Interrupteur d'éclairage	07-2

Interrupteur de protection personnes		Portes et portillons		Réchaud à gaz	09-7	Utilisation	08-5
FI	06-5	Intérieur	07-1	Exploitation	09-8	Cassette C 200 S	08-6
J		Portes		Exploitation du réchaud	09-8	Vidange de la cassette	08-7
Jantes	04-3	Ouverture et fermeture	05-4	Mise en service	09-8	Toit ouvrant panoramique	07-5
K		Portillon du compartiment à gaz		Réfrigérateur	09-7	avec store combi	07-7
Kit de secours	04-4	Portillons de service	05-1	Régulateurs	09-2	Transformation en lit	
L		Portillons		Remplacement des roues	04-7	Version table à hauteur réglable	
Lampes halogènes		Ouverture et fermeture	05-5	Réservoir d'eau fraîche	08-1		07-12
Remplacement	06-9	Porte du coffre à bagages	05-5	Vidange	08-2	Trappes de réservoir	05-1
Lampes		Position jour et nuit		Retrait de l'eau	08-1	Triangle de signalisation	02-8
Remplacement des lampes halogènes	06-9	Vue d'ensemble	07-14	Remplissage de l'eau		Tubulures de remplissage d'eau	
Lanterneaux	07-5	Préparation du véhicule	02-3				05-7
M		Pression des pneus	04-2	Réservoir des eaux usées	08-6	Unité d'alimentation en courant	
Maintenance		Prise extérieure	05-8	Vidange	08-6		06-4
Système de freinage	04-7	Processus de charge	06-7	Rétroviseur extérieur	05-8	V	
Manœuvre	02-6	Moteur en marche	06-9	Reprise du véhicule 12-3		Valeurs des pressions des pneus	
Marche arrière	02-6	Protection de l'appareil	06-8			Valves	13-2
Marchepied	03-8	Protection de décharge profonde	06-4	S		Vérins stabilisateurs	09-2
N		Profondeur de profil	04-2	Salissure de goudrons	11-3	Vidange de la cassette	08-7
Nettoyage extérieur	11-2	Protection de décharge profonde	06-5	Salissures de résine	11-2	Verrouillage des portes	
Polissage	11-3	Protection de l'environnement		Schéma des connexions			09-7
Cirage	11-2	12-1		Intérieur	06-13	Vitesses maximales	02-11
P		Protection par fusible de l'installation		Sécurité du véhicule	02-14		
Panne d'appareils	06-8	électrique		Sélection de l'emplacement	02-14		
Panne	09-6	Circuits 12 V	06-7	Sièges			
Périodicités de maintenance	11-1	Données de sécurité	06-8	Construction	07-14		
Pneus	04-1	Batterie de démarrage	06-9	Sièges			
Poids pour accessoires	03-6	R		Vue d'ensemble	07-13		
Porte d'entrée	05-5/07-1	Raccordement d'eau douche extérieure	05-8	Sortie d'air forcé	05-2		
Portes des meubles		Raccordement extérieur de gaz		Stores combinés	07-5		
avec poignée	07-2			Stores pare-soleil	07-5		
		Raccordement réseau	06-3	Stores combinés	07-5		
				Surfaces de meubles			
				Entretien	11-2		
				T			
				Tableau de contrôle de bord	06-1		
				Toilette			

Calcul de masses des camping-cars Hobby

Il vous est possible d'effectuer un bilan de masse de votre camping-car personnel sur la base des indications de masses de ce mode d'emploi. Ce calcul doit donner un charge résiduelle positive afin de remplir les exigences actuelles en vigueur.

Pour calculer la charge résiduelle, il suffit simplement de déduire la "masse à l'état à la mise en marche", la "solicitation conventionnelle", tous les "équipements supplémentaires" ainsi que l'équipement personnel" du "Poids technique total autorisé ". Pour ce faire, veuillez inscrire les données de votre camping-car personnalisé idéal dans le tableau suivant. En cas de questions ou si vous désirez des précisions, votre concessionnaire Hobby se tient à votre disposition.

Votre
entreprise de camping-cars HOBBY
Ing. Harald Striewski GmbH

Modèle :

Poids technique total autorisé :		
Masse à l'état à la mise en marche (y compris le gaz, l'eau, l'installation électrique, le conducteur et le carburant) :	-	
Sollicitation conventionnelle (nombre des sièges [hormis conducteur] x 75 kg :	-	
Equipement supplémentaire :		
1.)	-	
2.)	-	
3.)	-	
4.)	-	
5.)	-	
6.)	-	
7.)	-	
8.)	-	
9.)	-	
10.)	-	
11.)	-	
12.)	-	
13.)	-	
14.)	-	
15.)	-	
Equipement personnel = (10 x N) + (10 x L):	-	
N - Nombre des sièges enregistrés (y compris conducteur)		
L - Longueur du véhicule en mètres		
Charge résiduelle :		



Le poids technique total autorisé du camping-car ne doit en aucun cas être dépassé !